

Rapport financier trimestriel Société canadienne des postes

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines
closes le 1^{er} octobre 2011

Rapport de gestion	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	31
États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)	32

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements opérationnels de la Société canadienne des postes (la « Société » ou « Postes Canada »), de ses filiales Purolator Inc. (« Purolator ») et Groupe SCI inc. (« SCI »), de même que sa participation dans Innovaposte Inc. (« Innovaposte »), pour le troisième trimestre terminé le 1^{er} octobre 2011 et pour les trois premiers trimestres de 2011. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom « Groupe d'entreprises de Postes Canada » ou « Groupe d'entreprises ». Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines et le présent rapport vise les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011; ceux-ci ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à la norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et ils sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information conjointement avec les états financiers consolidés annuels et le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ainsi que le rapport financier trimestriel pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au mille près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 24 novembre 2011.

La Direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la Direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport et des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Les périodes de présentation de l'information financière à titre comparatif n'ont pas été examinées par les auditeurs externes de la Société. Les coauditeurs de la Société effectueront l'audit de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 ainsi que des informations financières comparatives au 31 décembre 2010, préparées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés annuels de la Société établis en IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Poste-lettres^{MC}, Médiaposte avec adresse^{MC}, Médiaposte sans adresse^{MC}, Poste-publications^{MC} et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Seuil de tolérance

La Direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La Direction considère que des renseignements sont importants si, dans les circonstances actuelles, il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions de notre actionnaire, le gouvernement du Canada.

Énoncés sur la « vision d'avenir »

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion contiennent des énoncés sur la « vision d'avenir » qui rendent compte des attentes de la Direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives commerciales et les occasions commerciales de la Société. En général, les énoncés sur la « vision d'avenir » sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (collectivement les « hypothèses »). Bien que nous considérons ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements dont nous disposons actuellement, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes actuelles du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés à la *section 5 – Risques et gestion des risques à la page 13* du présent rapport de gestion (collectivement les « risques »).

Dans la mesure où le Groupe d'entreprises fournit une information sur la « vision d'avenir », à savoir des renseignements financiers axés sur l'avenir ou des perspectives financières, par exemple la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les renseignements financiers axés sur l'avenir et les perspectives financières, ainsi que les énoncés sur la « vision d'avenir » de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujettis aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés sur la « vision d'avenir ». À la lumière de ces hypothèses et risques, les activités prévues dans ces énoncés sur la « vision d'avenir » pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés sur la « vision d'avenir » figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion sont seulement réalisés à la date du présent rapport financier trimestriel; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements dans les circonstances, ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

La Société canadienne des postes est l'une des plus grandes sociétés d'État fédérales et l'un des plus importants employeurs au Canada; à la fin de l'exercice 2010, elle comptait quelque 69 000 employés, directs ou indirects, par l'intermédiaire de nos filiales. Chaque année, nos employés livrent environ 10,6 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à plus de 15 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, qui compte près de 6 500 bureaux de poste. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal pour les Canadiens et de veiller à l'autofinancement de son exploitation, et ce, tout en respectant les normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant des revenus de 4,3 milliards de dollars pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2011 (78 % du total des revenus cumulatifs annuels) et de 5,9 milliards de dollars pour l'exercice complet terminé en décembre 2010 (79 % du total des revenus). La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique. Les autres secteurs d'exploitation sont regroupés et leurs résultats sont présentés dans la catégorie « Autre ».

Le tableau qui suit présente le Plan d'entreprise du Groupe d'entreprises de Postes Canada pour 2011 :

(en millions de dollars)	Plan de 2011
Résultats consolidés	
Produits d'exploitation	7 682
Charges d'exploitation	7 530
Charges liées aux activités d'investissement et de financement	29
Résultat avant impôt	123

Postes Canada continue d'évaluer l'incidence à long terme de l'arrêt de travail survenu en juin dernier. Les répercussions sont considérables et, en termes de rendement normal, il a entraîné une perte de revenus que nous estimons à 173 millions de dollars jusqu'à maintenant. En raison de cette perte de revenus et des provisions enregistrées pour le règlement au titre de l'équité salariale, nous prévoyons que le Groupe d'entreprises ne respectera pas les objectifs de revenus et de bénéfices énoncés dans le Plan d'entreprise de 2011.

Points saillants financiers

Le volume des opérations consolidées de la Société a toujours varié au cours d'une même année, les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont généralement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants de la Société ne varient pas à court terme avec ces changements de la demande relative à ses services.

Pour le deuxième trimestre de 2011, la Société a connu une baisse inhabituelle de volume en conséquence de la menace d'arrêt de travail, et en fin de compte, de l'arrêt de travail en tant que tel. Le troisième trimestre de 2011 a été marqué par des hausses des revenus découlant d'une combinaison d'augmentations des volumes de Purolator et d'une mesure tarifaire, ces résultats étant compensés en partie par le fait que la Société a mis fin au programme Aliments-poste¹ et par les répercussions persistantes de l'arrêt de travail. Malgré les revenus enregistrés au troisième trimestre grâce au traitement des articles de courrier accumulés à la suite de l'arrêt de travail, la Société estime l'incidence négative totale sur les revenus pour les trois premiers trimestres de 2011 à 173 millions de dollars (167 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011).

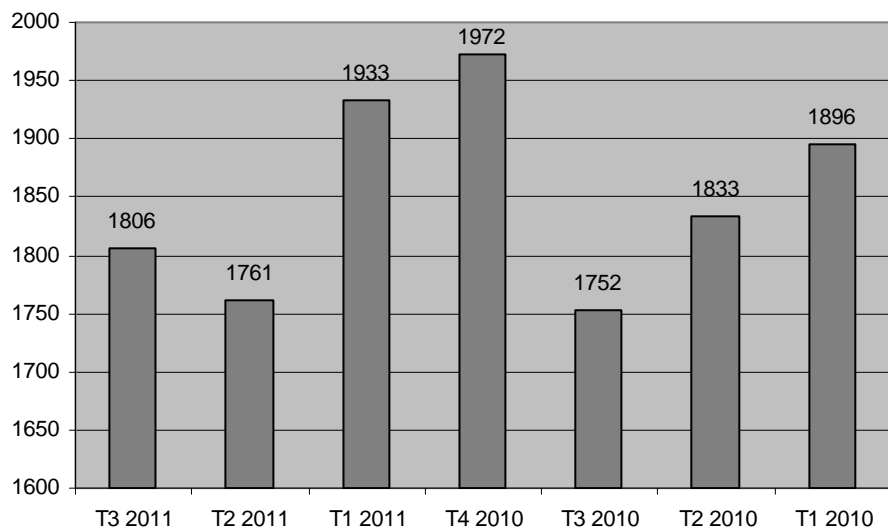
L'instabilité importante et continue des marchés des capitaux a eu des répercussions négatives sur les régimes de retraite du Groupe d'entreprises, provoquant une réévaluation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi; par conséquent, des pertes actuarielles de 2 214 millions de dollars ont été enregistrées dans les autres éléments du résultat global au cours du troisième trimestre de 2011. Cette situation a diminué davantage les capitaux propres du Groupe d'entreprises, qui se situaient à -2,1 milliards de dollars au 1^{er} octobre 2011. La santé financière de la Société est essentielle, car la solidité d'un régime de retraite dépend de la solidité de son répondant.

Le 17 novembre 2011, la Cour suprême du Canada s'est prononcée en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (« AFPC ») et de la Commission canadienne des droits de la personne (« la Commission ») à l'égard de leur plainte en matière d'équité salariale contre Postes Canada. La décision rendue confirmait celle rendue en 2005 par le Tribunal canadien des droits de la personne (le « Tribunal »). Le Tribunal avait rendu une décision en octobre 2005 et conclu que la Société avait effectué une « discrimination systémique » dans l'établissement des salaires d'un groupe de membres de l'AFPC et ordonné le paiement de l'écart salarial établi réduit de 50 %. Postes Canada a indiqué qu'elle se conformera à la décision et a comptabilisé une estimation de ces coûts additionnels dans ces états du troisième trimestre de 2011. La Société est en train de valider les divers éléments du calcul et procédera à la consultation de l'AFPC afin d'en arriver à une entente relativement au montant final. Plus de renseignements sont donnés à la *note 12 « Événement postérieur à la date de la situation financière » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011.*

¹ Le programme Aliments-poste était un programme du gouvernement fédéral qui subventionnait les coûts de transport par avion des aliments périssables et d'autres produits essentiels vers les collectivités isolées du Nord qui ne sont pas desservies toute l'année par le transport maritime ou de surface. Le programme Aliments-poste a pris fin le 31 mars 2011.

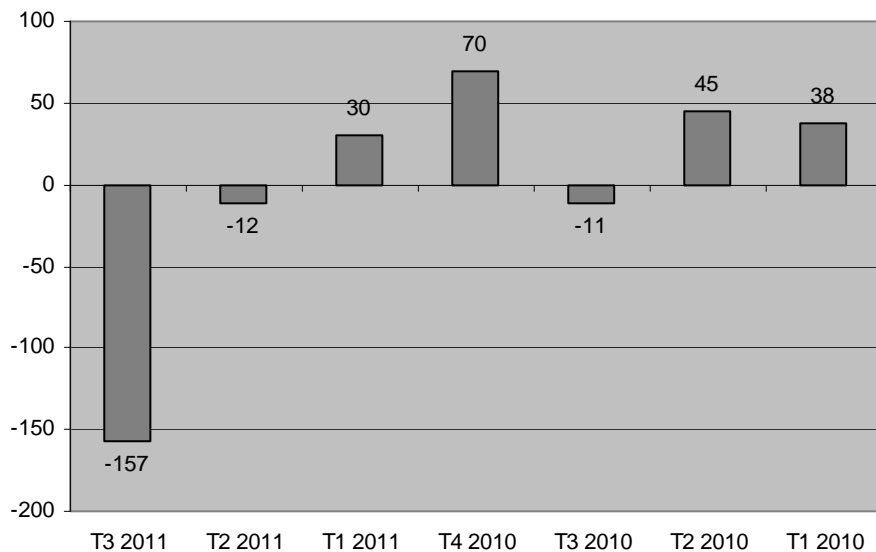
Produits d'exploitation consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



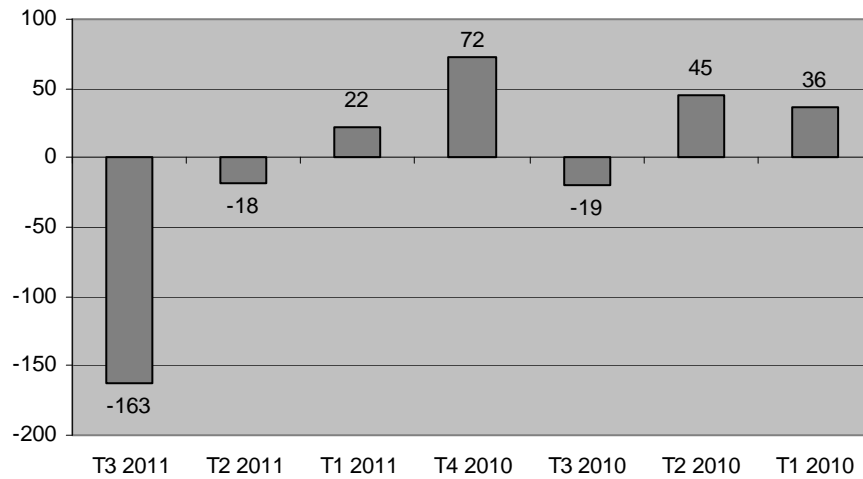
Résultat d'exploitation consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



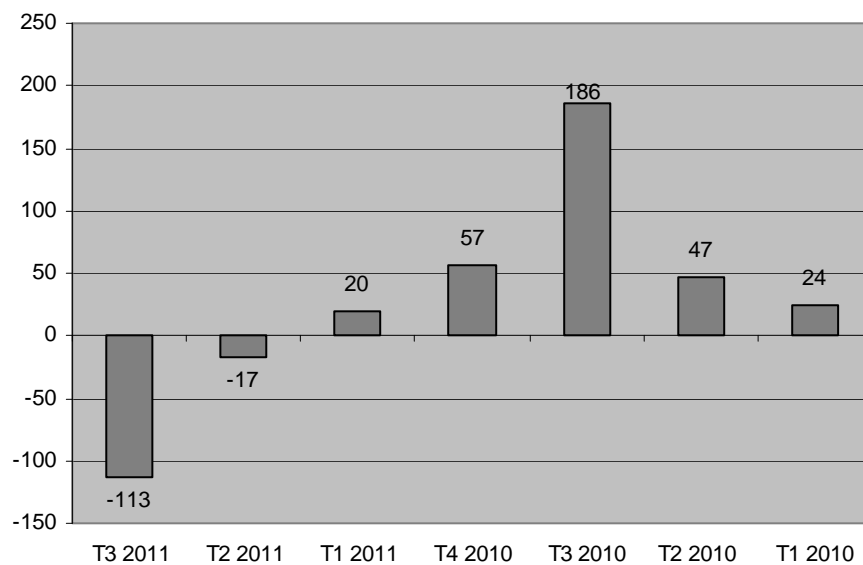
Résultat consolidé trimestriel avant impôt

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel

(en millions de dollars)



Le tableau qui suit présente le rendement consolidé de la Société pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de l'exercice 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le				Explication du changement
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	
État consolidé du résultat global									<i>Points saillants de la section 8 – Revue de l'exploitation à la page 21</i>
Produits d'exploitation	1 806	1 752	54	3,1 %*	5 500	5 481	19	0,9 %*	L'amélioration observée au troisième trimestre est principalement due à Purolator et à la mesure tarifaire annuelle. Ces résultats sont compensés en partie par le fait que la Société a mis fin au programme Aliments-poste et par les répercussions persistantes de l'arrêt de travail à Postes Canada.
Charges d'exploitation	1 963	1 763	200	11,4 %	5 639	5 409	230	4,3 %	Les hausses sont en grande partie attribuables à la décision de la Cour suprême du Canada ayant trait à l'équité salariale et à l'augmentation des coûts du secteur Purolator, en raison de la croissance des volumes qui a largement contrebalancé les réductions des coûts dues à l'arrêt de travail.
Résultat avant impôt	(163)	(19)	(144)	(815,0) %	(159)	62	(221)	(353,1) %	Les diminutions sont principalement attribuables aux répercussions négatives de la décision ayant trait à l'équité salariale et de l'arrêt de travail.
Résultat net	(113)	186	(299)	(160,4) %	(110)	257	(367)	(142,7) %	Les diminutions sont principalement dues à la décision ayant trait à l'équité salariale et à l'arrêt de travail ainsi que la comptabilisation, au troisième trimestre de 2010, des écarts temporaires des actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui s'élèvent à 192 millions de dollars.
Résultat global	(1 748)	(2 266)	518	22,8 %	(1 746)	(2 188)	442	20,2 %	Des pertes actuarielles ont été enregistrées en raison de la réévaluation des régimes à prestations définies. L'instabilité continue des marchés des capitaux à l'échelle mondiale a des répercussions négatives sur la situation des régimes de retraite du Groupe d'entreprises.

	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le				Explication du changement
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	
État consolidé des flux de trésorerie									<i>Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 14</i>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	332	14	318	2 127,9 %	(46)	(249)	203	81,6 %	L'écart de trésorerie positif au troisième trimestre est attribuable à la diminution de 98 millions de dollars des paiements d'avantages du personnel, à la diminution de 76 millions de dollars des clients et autres débiteurs et à l'augmentation de 67 millions de dollars des remboursements d'impôts.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(127)	(894)	767	85,8 %	(46)	(791)	745	94,2 %	La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours du troisième trimestre est principalement due à la baisse de 851 millions de dollars des achats de placements à court terme en 2011 par rapport aux achats importants réalisés en 2010 en raison de l'émission d'obligations de 1 milliard de dollars effectuée cette même année.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(3)	978	(981)	(100,3) %	(11)	992	(1 003)	(101,1) %	La diminution des entrées de trésorerie liées aux activités de financement pour le troisième trimestre de 2011 est due à l'émission d'obligations de 1 milliard de dollars effectuée en 2010.

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Changements significatifs et développement commercial

En juin, le conflit de travail avec les employés représentés par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a eu des répercussions sur les opérations et le personnel de la Société au cours du deuxième trimestre de 2011. L'arrêt de travail a entraîné une accumulation du courrier pendant le deuxième trimestre de 2011; ces articles accumulés ont été traités au cours du troisième trimestre de 2011.

Au cours du troisième trimestre, Postes Canada et le STTP ont entamé des réunions préliminaires devant l'arbitre nommé pour l'arbitrage des propositions finales, conformément à la loi de retour au travail. Compte tenu de la requête présentée par le STTP à la Cour fédérale et dans laquelle le syndicat conteste la nomination du juge Osborne, la Cour fédérale a accepté la demande de suspension dans laquelle le STTP demande la suspension de la procédure dans le cadre de l'arbitrage des propositions finales. L'honorable juge Osborne a ensuite remis sa démission le 1^{er} novembre 2011. La ministre du Travail a fait part de son intention de nommer un nouvel arbitre. La Direction de Postes Canada demeure optimiste quant à une résolution rapide de la situation afin d'assurer la viabilité financière future de la Société. Pour en savoir plus au sujet de l'état des négociations, le lecteur peut consulter la *section 4 – Capacités, à la page 11 du présent rapport de gestion*.

Le 17 novembre 2011, la Cour suprême du Canada s'est prononcée en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et de la Commission canadienne des droits de la personne à l'égard de leur plainte en matière d'équité salariale. Déposée à l'origine en 1983, la plainte alléguait que les femmes effectuant du travail de bureau faisaient l'objet d'une discrimination systémique étant donné que leur rémunération était inférieure à celle des hommes dans des postes comparables. La Commission a renvoyé la plainte au Tribunal canadien des droits de la personne, lequel a rendu une décision en octobre 2005 et établi qu'un écart discriminatoire avait existé pour la période allant de 1982 à 2002. Cette décision a été infirmée en février 2008 par la Section de première instance de la Cour fédérale. L'AFPC et la Commission ont par la suite appelé de cette décision devant la Cour d'appel fédérale, qui, au début de 2010, a maintenu la décision de la Section de première instance. Après leur avoir accordé l'autorisation d'interjeter appel, la Cour suprême du Canada a entendu l'appel et a rendu une décision confirmant celle du Tribunal. La Société se conformera à la décision de la Cour suprême. Elle est en train de valider les divers éléments du calcul et procédera à la consultation de l'AFPC afin d'en arriver à une entente relativement au montant final. Plus de renseignements sont donnés à la *note 12 « Événement postérieur à la date de la situation financière » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011*.

Il n'y a eu aucun autre changement important ou significatif au cours du troisième trimestre de 2011 en ce qui a trait aux opérations, au personnel et aux programmes.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

La Société doit relever certains des plus grands défis en raison de la substitution électronique, de la concurrence et de l'incertitude économique. Nous effectuons donc des changements dans notre entreprise en investissant dans l'innovation, dans nos services et dans notre infrastructure.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la *section 2 – Nos activités, notre vision et notre stratégie* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du troisième trimestre de 2011. Toutefois, les stratégies sont en cours de mise au point dans le cadre de la préparation du Plan d'entreprise de 2012.

3 Facteurs de rendement clés

Examen des facteurs clés de notre rendement et de nos priorités pour 2011

Tel qu'il est décrit à la section 3 – *Facteurs de rendement clés* du Rapport de gestion annuel de 2010, le secteur Postes Canada utilise un système de gestion doté d'une « fiche de pointage équilibrée » qui permet de mesurer l'évolution de la Société par rapport à notre vision et à nos stratégies et de fournir à la Direction un aperçu détaillé du rendement des activités. Cette approche permet à la Société de s'assurer qu'un équilibre est établi entre la valeur pour la clientèle, l'engagement des employés, le rendement en matière de livraison et les résultats financiers lorsqu'elle détermine chaque année ses facteurs de rendement clés ainsi que ses priorités.

Nos priorités pour 2011 ont été décrites à la section 3.3 – *Priorités pour 2011* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 et elles sont résumées ci-dessous :

Impératifs financiers

- Continuer à mettre l'accent sur la croissance des revenus qui mise sur nos principaux points forts.
- Continuer à être rentables en mettant en œuvre des mesures de gestion des coûts ciblées.
- Établir avec succès une nouvelle convention collective avec notre plus grand syndicat, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (« STTP »), afin d'assurer la viabilité financière de la Société.

Croissance des revenus

- Offrir de nouveaux produits et services liés à nos activités de base afin de répondre aux demandes des clients en constante évolution, surtout les produits et services découlant de la demande croissante dans le secteur du cybercommerce.
- Explorer les possibilités de diversification de nos revenus au moyen d'offres uniques en matière de données et de produits numériques.
- Tirer parti des forces du Groupe d'entreprises et faire concurrence de façon plus efficace pour obtenir de grands contrats de distribution et de logistique.

Programme de transformation postale pour 2011

- Poursuivre le déploiement de notre équipement à l'échelle nationale.
- Poursuivre la transformation de nos services de livraison grâce à la modernisation des postes de facteurs et à l'introduction du courrier séquentiel.
- Optimiser les procédés de travail pour offrir un meilleur service aux Canadiens et procurer un milieu de travail plus sécuritaire à nos employés.
- Réaliser les gains de la Transformation postale à mesure que nous nous rapprochons de l'état permanent en 2017.

Viabilité et engagement

- Favoriser des objectifs axés sur la clientèle et la croissance avec nos employés.
- Constituer un effectif très engagé et bien formé.
- Réduire la fréquence des accidents.
- Mettre en œuvre des programmes axés sur la promotion de la sécurité en milieu de travail, la prévention des accidents et le respect des pratiques d'exploitation sécuritaires.
- Poursuivre les évaluations de la sécurité des boîtes aux lettres rurales pour traiter la question de la sécurité de la livraison en milieu rural.
- Continuer à investir dans les secteurs qui permettront d'améliorer la qualité et la sécurité du courrier.

Il n'y a eu aucune modification de ces priorités au cours du troisième trimestre de 2011.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – *Capacité d'atteindre les résultats* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011 présente une discussion relative à ces sujets. Des mises à jour sont fournies ci-après.

4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2010 et différentes activités de négociation sont résumés à la section 4.3 – *Relations du travail* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Une mise à jour des activités de négociation collective par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Le 17 novembre 2011, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision à l'égard de la plainte en matière d'équité salariale déposée il y a de nombreuses années par l'Alliance de la Fonction publique du Canada (« AFPC ») et de la Commission canadienne des droits de la personne. La décision rendue confirmait celle du Tribunal canadien des droits de la personne (le « Tribunal »). La Société se conformera à la décision de la Cour suprême. Pour obtenir plus de renseignements sur la plainte et la décision, le lecteur peut consulter la *note 12* « *Événement postérieur à la date de la situation financière* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011.

En janvier 2010, le Syndicat canadien des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a présenté une demande au Conseil canadien des relations industrielles (le « Conseil ») pour l'établissement d'une seule unité de négociation pour tous les employés affectés aux opérations, à l'exception du personnel de supervision. En septembre 2011, la demande du STTP a été refusée et le Conseil a décidé que le syndicat n'avait pas présenté de preuves suffisantes pour montrer que la structure de l'unité de négociation existante de Postes Canada n'était plus appropriée pour la négociation collective.

Au cours du troisième trimestre de 2011, il n'y a pas eu de nouveaux développements importants dans les activités en matière de relations du travail pour l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (« ACMPA »), l'Association des officiers des postes du Canada (« AOPC ») et le Syndicat des employés des postes et communications (« SEPC »), soit l'élément de l'AFPC dont les membres travaillent à Postes Canada.

La négociation collective s'est poursuivie en 2011, l'accent ayant été mis sur les unités de négociation du STTP : l'exploitation postale urbaine et les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS).

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine

Les parties ont entamé les négociations relatives à un nouveau contrat en octobre 2010, avant l'expiration de la convention collective conclue entre le STTP et la SCP le 31 janvier 2011. En janvier 2011, le STTP a soumis une demande de conciliation conformément aux dispositions du *Code canadien du travail*. Le STTP a exercé son droit de grève par des grèves tournantes dans l'ensemble du pays à partir du 2 juin 2011, et la Société a recouru au lock-out de ses employés le 14 juin 2011. Le gouvernement du Canada a présenté une loi de retour au travail le 20 juin 2011, et celle-ci a reçu la sanction royale le 26 juin 2011. L'honorable juge Coulter Osborne a été nommé en tant qu'arbitre par la ministre du Travail pour l'arbitrage des propositions finales, conformément à la loi, et les parties ont entamé des réunions préliminaires devant lui. La loi prévoit qu'une décision doit être prise dans un délai de 90 jours suivant la nomination de l'arbitre, toute prolongation étant accordée par la ministre du Travail. La période initiale de 90 jours a été prolongée jusqu'au 23 janvier 2012. La Cour fédérale a accordé la demande de suspension du STTP visant à suspendre la procédure dans le cadre de l'arbitrage des

propositions finales en attendant l'aboutissement de la motion du STTP déposée devant la Cour fédérale et dans laquelle le syndicat conteste la nomination du juge Osborne. Le STTP a également déposé une demande contestant la constitutionnalité de la loi en question. Le juge Osborne a remis sa démission en tant qu'arbitre à la ministre du Travail le 1^{er} novembre 2011. La ministre a annoncé son intention de nommer un nouvel arbitre.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (« STTP-FFRS »)

Comme le mentionne la section 4.3 – *Relations du travail* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011, Postes Canada et le STTP-FFRS en sont à la dernière année d'une convention collective de huit ans qui prendra fin le 31 décembre 2011. Les parties ont conclu leurs présentations concernant la troisième et dernière clause de réouverture de contrat en septembre depuis que le syndicat a renvoyé toutes les questions en litige à l'arbitrage de différends en janvier 2010. Le 26 octobre 2011, l'arbitre a accordé des améliorations aux salaires et aux avantages, notamment l'adoption du Programme d'assurance-invalidité de courte durée et de la Prime de rendement d'équipe. Les négociations relatives à la nouvelle convention collective ont été entamées le 10 novembre 2011, étant donné que l'avis de négociation a été reçu le 13 octobre 2011.

Secteur Purolator

La convention collective conclue avec le plus important syndicat du secteur Purolator, le Conseil canadien des Teamsters, prendra fin le 31 décembre 2011. Le 11 novembre 2011, une entente provisoire a été conclue, mais elle doit être ratifiée par le syndicat. Il n'y a pas eu d'autres nouveaux développements en matière de relations du travail au cours du troisième trimestre de 2011.

Secteur Logistique : SCI

Il n'y a pas eu de nouveaux développements en matière de relations du travail au cours du troisième trimestre de 2011.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Notre passage aux normes IFRS à partir des Principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada, effectué le 1^{er} janvier 2011, a eu une incidence sur la façon dont nous présentons nos résultats financiers et dont nous déclarons les données qui s'y rapportent. Au cours du deuxième trimestre de 2011, nous avons évalué l'incidence du passage sur les systèmes de production de rapports financiers, les procédés et les contrôles, et nous avons conclu qu'aucune modification fondamentale n'était requise en conséquence de la mise en œuvre des IFRS.

Au cours du troisième trimestre de 2011, aucun changement apporté aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière n'a eu une incidence importante ou ne pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

Les cadres à tous les échelons de Postes Canada prennent en considération les risques et les possibilités dans leurs décisions. Une approche intégrée et rigoureuse portant sur la gestion du risque de l'entreprise (« GRE ») a été mise en œuvre au sein de la Société. Les risques sont décrits à la section 5.2 – *Risques stratégiques* et à la section 5.3 – *Risques opérationnels* du Rapport de gestion annuel de 2010 et mis à jour dans le Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Les mises à jour relatives à ces risques pour le troisième trimestre de 2011 sont présentées ci-dessous.

5.1 Risques stratégiques

Négociations collectives

Les contestations judiciaires visant le procédé d'arbitrage imposé par la loi pour conclure une nouvelle convention collective avec notre plus grande unité de négociation représentant les employés de l'exploitation urbaine occasionneront la prolongation du procédé jusqu'au premier semestre de 2012. Des incertitudes quant aux coûts d'exploitation continus demeureront jusqu'à l'établissement de la convention. Bien que la Société continue de mener une stratégie de récupération des revenus visant à reconquérir les clients qui ont été perdus en raison de la perturbation du service plus tôt cette année, il existe toujours des incertitudes quant aux répercussions à long terme de cette interruption sur les relations avec la clientèle et les revenus.

Capacité à élaborer une stratégie de diversification et de croissance des revenus

Les secteurs de base du courrier et des colis de Postes Canada continuent à faire face à des pressions sur plusieurs fronts, notamment la substitution électronique et les décisions en matière de dépenses discrétionnaires des clients. Bien que nous continuions à mettre l'accent sur la croissance des revenus, nous devons tenir compte des ressources limitées, de l'innovation efficace et de la culture de la Société en examinant des possibilités de croissance. En réaction à ces défis, le 20 juillet 2011, le président-directeur général de Postes Canada a annoncé la création de deux unités administratives distinctes, à savoir les réseaux de livraison du courrier physique et de livraison du courrier numérique, chacune de ces unités étant dirigée par un président de groupe. La réorganisation de la Société selon des réseaux distincts a été conçue pour favoriser la croissance des revenus en concentrant les efforts sur les services offerts et le potentiel des réseaux de livraison physique et numérique de Postes Canada.

Déficits des régimes de retraite nécessitant des fonds importants

Les régimes de retraite du Groupe d'entreprises sont principalement exposés aux risques suivants, qui sont instables par nature : 1) une baisse des taux d'actualisation à long terme qui peut entraîner une hausse des obligations des régimes sur le plan de la solvabilité; 2) des rendements plus faibles que prévus sur les actifs des régimes, qui auraient pour effet de créer un manque à gagner au niveau des actifs disponibles pour répondre à ces engagements. La combinaison de ces facteurs de risques peut aussi avoir une incidence importante sur les charges et les passifs déclarés de la Société liés aux régimes de retraite.

L'incertitude économique continue a eu une incidence importante sur les états financiers du Groupe d'entreprises, surtout en ce qui concerne ses obligations au titre des avantages du personnel. Au cours du troisième trimestre, une baisse importante sur les marchés des capitaux a poussé le Groupe d'entreprises à réévaluer ses obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, ce qui a entraîné une baisse du total des capitaux propres de 2 214 millions de dollars avant impôt. Ce résultat était attribuable à un rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes de retraite du Groupe d'entreprises et à une augmentation des obligations au titre des régimes en raison d'une baisse du taux d'actualisation, qui est sensible à la baisse du rendement des obligations.

Incertitude économique

En 2011, l'économie mondiale a connu une croissance extrêmement lente en raison de la menace d'une deuxième récession mondiale pouvant être provoquée par la faiblesse des économies européennes et la reprise économique chancelante aux États-Unis. La possibilité d'une telle récession pourrait avoir une incidence sur l'économie canadienne alors que la demande pour les produits de base diminue, donnant lieu à des prévisions de croissance économique lente en 2012. Au Canada, le ralentissement enregistré au deuxième trimestre a été suivi par une faible croissance au cours du troisième trimestre de 2011. L'incertitude économique a toujours une incidence défavorable sur la capacité de Postes Canada à générer de nouveaux revenus lorsque les clients cherchent à réduire les coûts dans tous les secteurs de leurs entreprises.

5.2 Risques opérationnels

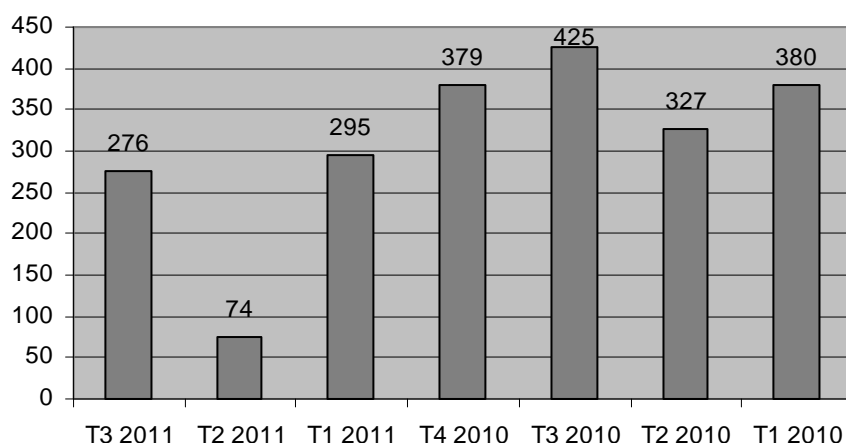
Aucune modification importante n'a été apportée aux risques opérationnels énoncés à la section 5.3 – *Risques opérationnels* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Ces risques sont liés notamment à la santé et la sécurité du personnel, à la sécurité et la protection des renseignements personnels, à la continuité des activités, à l'attrition, à la viabilité environnementale et aux risques juridiques.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises disposait de 276 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie le 1^{er} octobre 2011, soit une baisse de 103 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2010. Cette baisse s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations représentant 350 millions de dollars, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation représentant 46 millions de dollars et les paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-acquisition représentant 9 millions de dollars. Ces montants ont été compensés par des produits nets se chiffrant à 308 millions de dollars découlant de la vente d'investissements à court terme.

6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le			Période de 39 semaines close le		
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	332	14	318	(46)	(249)	203

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2011 ont augmenté de 318 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cet écart de trésorerie est principalement attribuable à la diminution de 98 millions de dollars des paiements d'avantages du personnel futurs, à la diminution de 76 millions de dollars des clients et autres débiteurs et à l'augmentation de 67 millions de dollars en remboursements d'impôts. En ce qui concerne les trois premiers trimestres de 2011, l'augmentation de 203 millions de dollars des flux de trésorerie positifs par rapport à la même période de l'exercice précédent est principalement attribuable à la diminution de 98 millions de dollars des paiements d'avantages du personnel futurs et à une hausse de 73 millions de dollars des remboursements d'impôts.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le			Période de 39 semaines close le		
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(127)	(894)	767	(46)	(791)	745

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2011 ont diminué de 767 millions de dollars principalement en raison d'une baisse des achats de placements à court terme de l'ordre de 851 millions de dollars enregistrée en 2011. Des achats importants de placements à court terme ont été effectués en 2010 en raison d'une émission d'obligations de 1 milliard de dollars effectuée en 2010. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation des acquisitions d'immobilisations de 67 millions de dollars principalement liées à l'investissement dans le Programme de transformation postale. Au cours des trois premiers trimestres de 2011, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué de 745 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui est expliqué principalement par une baisse de 1 milliard de dollars des achats de placements à court terme en 2011 pour la raison susmentionnée. Cette baisse a été compensée en partie par une augmentation de 123 millions de dollars en dépenses en capital principalement liées au Programme de transformation postale et par une hausse des placements réservés de l'ordre de 175 millions de dollars. Des fonds distincts ont été vendus en 2010 par le secteur Postes Canada pour financer le Programme de transformation postale et pour effectuer les paiements de solvabilité au régime de retraite de la Société. Ces fonds distincts ont été retirés avant la fin de l'exercice 2010.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le			Période de 39 semaines close le		
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment
Postes Canada	150	98	52	326	217	109
Purolator	18	4	14	24	9	15
Logistique	1	1	0	3	2	1
Secteur Autre et intersectoriel	0	(1)	1	(3)	(1)	(2)
Groupe d'entreprises	169	102	67	350	227	123

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont augmenté au cours du troisième trimestre et au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des dépenses relatives au Programme de transformation postale.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le			Période de 39 semaines close le		
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(3)	978	(981)	(11)	992	(1 003)

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 981 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et ont enregistré une baisse d'un peu plus de 1 milliard de dollars dans les trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Ces baisses sont principalement attribuables à l'émission d'obligations de 1 milliard de dollars effectuée en 2010.

6.5 Régime de retraite de Postes Canada

Les effets du Régime de retraite de Postes Canada sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – *Régime de retraite de Postes Canada* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. La mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

Les cotisations pour services rendus pour le troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2011 représentent respectivement 74 millions de dollars et 224 millions de dollars, comparativement aux 75 millions de dollars et aux 218 millions de dollars enregistrés à ces mêmes périodes de l'exercice précédent.

Les cotisations spéciales de solvabilité de l'employeur s'élèvent respectivement à 2 millions de dollars et à 216 millions de dollars pour le troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2011, par rapport aux 106 millions de dollars et aux 319 millions de dollars enregistrés à ces mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette baisse des cotisations cadre avec les nouvelles mesures de financement du projet de loi C-9, qui traite de la diminution des cotisations spéciales de solvabilité versées par les sociétés d'État. En août 2011, Postes Canada a obtenu l'approbation du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités quant à la réduction des cotisations spéciales de solvabilité pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2012. Cette réduction s'élève à 433 millions de dollars pour 2011.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises gère des capitaux composés des éléments suivants : capitaux du Canada, prêts et emprunts et autres obligations financières à long terme.

(en millions de dollars)	1 ^{er} octobre 2011	31 décembre 2010
Capitaux du Canada	(2 064)	(321)
Prêts et emprunts	1 098	1 108
Autre obligation financière à long terme	13	14

Les capitaux du Canada demeurent déficitaires pour le troisième trimestre clos le 1^{er} octobre 2011. La baisse des capitaux du Canada s'explique principalement par la comptabilisation des pertes actuarielles pour les régimes de retraite, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme.

Liquidités

Pour les trois premiers trimestres de 2011, les fonds accumulés ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses exigences stratégiques. Le secteur Postes Canada avait 938 millions de dollars de placements liquides illimités, disponibles au 1^{er} octobre 2011, et une autorisation d'emprunt à court terme de 250 millions de dollars. Le secteur Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes pour soutenir les opérations pour les douze prochains mois, y compris un coussin de sécurité adéquat en cas d'imprévu pour des fluctuations de fonds de roulement, des changements négatifs dans les résultats de l'entreprise ou des dépenses non prévues. Les filiales et la coentreprise de la Société disposaient au total de 113 millions de dollars d'encaisse non affectée en date du 1^{er} octobre 2011 et de facilités de crédit disponibles se chiffrant à 158 millions de dollars, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs opérations pour les douze prochains mois.

Accès aux marchés financiers

Conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada. En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Le montant global d'emprunt autorisé comprend une somme maximale de 250 millions de dollars pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme. Les filiales et la coentreprise de la Société ont également accès à des facilités de financement s'élevant à 202 millions de dollars au 1^{er} octobre 2011, dont 158 millions de dollars sont disponibles.

Au 1^{er} octobre 2011, les emprunts du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 054 millions de dollars et les emprunts des filiales et de la coentreprise de la Société totalisent 44 millions de dollars. Pour en savoir plus au sujet des liquidités et de l'accès aux marchés financiers, le lecteur peut consulter la section 6.6 – *Liquidités et ressources en capital* du Rapport de gestion annuel de 2010, ainsi que les mises à jour présentées dans le Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011.

Dividendes

Pour en savoir plus sur notre politique de dividende, le lecteur peut consulter la section 6.6 – *Liquidités et ressources en capital* du Rapport de gestion annuel de 2010.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien les activités décrites à la section 6.7 – *Risques liés aux instruments financiers* du Rapport de gestion annuel de 2010 et dans le Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Les placements sont détenus à titre de liquidité ou pour des durées plus longues, conformément aux politiques en matière de placement du Groupe d'entreprises.

Risque de marché et risque de crédit

Le risque lié au marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de changements des facteurs externes du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change des devises étrangères et les prix des marchandises. La majorité des risques de change du Groupe d'entreprises sont liés au dollar américain. Au cours du premier trimestre de 2011, un programme de couvertures économiques pour réduire les risques liés aux soldes en devises étrangères a été instauré. Lorsque cela est possible, les risques continuent d'être compensés en interne et tout risque résiduel est couvert au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats à terme ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. Pour en savoir plus au sujet du risque de change, le lecteur peut se reporter à la note 9 « *Risque lié au change* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011.

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit provient des placements dans des sociétés et des institutions financières ainsi que des risques de crédit liés aux grossistes et aux clients commerciaux, y compris les comptes débiteurs non réglés. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe d'entreprises ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Le risque de liquidité est géré en conservant des réserves de liquidités suffisantes, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels et en appariant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – *Obligations contractuelles et engagements* du Rapport de gestion annuel de 2010 et du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Aucune modification importante n'a été apportée aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du troisième trimestre de 2011.

6.9 Transactions entre parties liées

La Société exécute différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités commerciales que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles qui ont été déclarées à la section 6.9 – *Transactions entre parties liées* du Rapport de gestion annuel de 2010. Pour obtenir plus de renseignements sur les transactions effectuées entre parties liées, le lecteur peut se reporter à la note 10 « *Transactions entre parties liées* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011.

6.10 Passifs éventuels

Les éléments du passif éventuel sont décrits à la note 6 « *Passifs éventuels* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 1^{er} octobre 2011 et le 31 décembre 2010

(en millions de dollars)

ACTIF	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	Change-ment	%	Explication du changement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276	379	(103)	(27,2) %	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 14.
Titres négociables	775	1 082	(307)	(28,4) %	Principalement attribuable aux titres vendus pour financer les acquisitions d'immobilisations et les cotisations spéciales de solvabilité du secteur Postes Canada.
Clients et autres débiteurs	624	628	(4)	(0,7) %	Principalement attribuable à la diminution des comptes clients pour les secteurs Postes Canada et Logistique provenant de ventes plus élevées en décembre 2010, en partie compensées par l'augmentation des débiteurs pour le secteur Purolator provenant de la hausse des revenus en 2011.
Impôts à recevoir	67	141	(74)	(53,0) %	Diminution principalement attribuable à la réception du remboursement de l'année précédente, en partie compensée par le remboursement prévu de l'année en cours généré par le report rétrospectif d'une perte pour le secteur Postes Canada.
Autres actifs	107	73	34	48,2 %	Principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance et aux actifs détenus pour la vente.
Total des actifs courants	1 849	2 303	(454)	(19,7) %	
Immobilisations corporelles (note 3)	2 247	2 127	120	5,6 %	Attribuable aux acquisitions d'immobilisations du secteur Postes Canada en partie compensées par l'augmentation de l'amortissement du secteur Purolator.
Immobilisations incorporelles (note 3)	161	161	0	0,1 %	Aucun changement important
Titres réservés	554	499	55	11,1 %	Principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite (note 4)	83	112	(29)	(25,3) %	Principalement attribuable aux pertes actuarielles liées à la réévaluation de l'actif
Actifs d'impôt différé	1 603	1 054	549	52,1 %	Principalement attribuable à l'augmentation de différences temporelles provenant des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'actif du Régime de retraite de Postes Canada et les avantages postérieurs à l'emploi.
Écart d'acquisition	125	125	0	0,3 %	Aucun changement important
Autres actifs	11	11	(0)	(3,0) %	Aucun changement important
Total des actifs non courants	4 784	4 089	695	17,0 %	
Total de l'actif	6 633	6 392	241	3,8 %	

(en millions de dollars)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	Change- ment	%	Explication du changement
Fournisseurs et autres créditeurs	444	477	(33)	(6,9) %	Principalement attribuable à la diminution des marchandises reçues et des fournisseurs du secteur Postes Canada en partie compensée par une augmentation des créditeurs pour le secteur Purolator en raison du calendrier.
Provisions (note 12)	239	64	175	270,7 %	Principalement attribuable à la décision rendue par la Cour suprême du Canada le 17 novembre 2011 liée à l'équité salariale pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer	360	537	(177)	(33,0) %	Principalement attribuable à la baisse des salaires et des prestations constitués en raison en partie du calendrier.
Impôts à payer	2	0	2	429,9 %	Aucun changement important
Produits différés	109	120	(11)	(8,7) %	Attribuable à la réduction des produits différés au titre des produits philatéliques, en partie compensée par une augmentation des paiements préalables des clients.
Prêts et emprunts	11	13	(2)	(8,3) %	Principalement attribuable aux paiements au titre des contrats de location-acquisition effectués par le secteur Postes Canada.
Passifs au titre des autres avantages à long terme (note 4)	84	84	0	0 %	Aucun changement important
Total des passifs courants	1 249	1 295	(46)	(3,5) %	
Prêts et emprunts	1 087	1 095	(8)	(0,7) %	Principalement attribuable aux paiements au titre des contrats de location-acquisition effectués par le secteur Purolator.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 4)	6 308	4 255	2 053	48,2 %	Principalement attribuable aux pertes actuarielles en raison de la réévaluation de l'actif et des prestations constituées, en partie compensées par les paiements effectués au titre des prestations des régimes.
Passifs d'impôt différé	0	7	(7)	(99,7) %	Principalement attribuable à une diminution des écarts temporaires de l'actif du Régime de retraite du secteur Purolator
Provisions	10	10	(0)	(8,1) %	Aucun changement important
Autres passifs	19	24	(5)	(18,6) %	Principalement attribuable à l'amortissement des avantages incitatifs reportés du secteur Postes Canada et au rachat d'actions des employés du secteur Purolator.
Total des passifs non courants	7 424	5 391	2 033	37,7 %	
Total du passif	8 673	6 686	1 987	29,7 %	
Capitaux propres					
Capital d'apport	1 155	1 155	0	0 %	Aucun changement important
Cumul des autres éléments du résultat global	34	9	25	282,9 %	Principalement attribuable aux profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente du secteur Postes Canada
Déficit accumulé	(3 253)	(1 485)	(1 768)	(119,2) %	Principalement attribuable aux pertes actuarielles en raison de la réévaluation de l'actif et des prestations constituées
Capitaux du Canada	(2 064)	(321)	(1 743)	(544,9) %	
Participations ne donnant pas le contrôle	24	27	(3)	(4,8) %	
Total des capitaux propres	(2 040)	(294)	(1 746)	(592,6) %	
Total du passif et des capitaux propres	6 633	6 392	241	3,8 %	

8 Revue de l'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

(en millions de dollars)	T3 de 2011	T2 de 2011	T1 de 2011	T4 de 2010	T3 de 2010	T2 de 2010	T1 de 2010
Produits d'exploitation	1 806	1 761	1 933	1 972	1 752	1 833	1 896
Charges d'exploitation	1 963	1 773	1 903	1 902	1 763	1 788	1 858
Résultat d'exploitation	(157)	(12)	30	70	(11)	45	38
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(6)	(6)	(8)	2	(8)	(0)	(2)
Résultat avant impôt	(163)	(18)	22	72	(19)	45	36
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(50)	(1)	2	15	(205)	(2)	12
Résultat net	(113)	(17)	20	57	186	47	24

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultat net consolidé et résultat global pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2011

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%
Produits d'exploitation	1 806	1 752	54	3,1 %*	5 500	5 481	19	0,9 %*
Charges d'exploitation	1 963	1 763	200	11,4 %	5 639	5 409	230	4,3 %
Résultat d'exploitation	(157)	(11)	(146)	1 411,7 %	(139)	72	(211)	(291,8) %
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(6)	(8)	2	27,6 %	(20)	(10)	(10)	(97,7) %
Résultat avant impôt	(163)	(19)	(144)	(815,0) %	(159)	62	(221)	(353,1) %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(50)	(205)	155	75,9 %	(49)	(195)	146	75,0 %
Résultat net	(113)	186	(299)	(160,4) %	(110)	257	(367)	(142,7) %
Autres éléments du résultat global	(1 635)	(2 452)	817	33,3 %	(1 636)	(2 445)	809	33,1 %
Résultat global	(1 748)	(2 266)	518	22,8 %	(1 746)	(2 188)	442	20,2 %

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Le Groupe d'entreprises a enregistré un résultat net de -113 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2011, soit une diminution de 299 millions de dollars comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2011, le résultat net s'établit à -110 millions de dollars, soit une diminution de 367 millions de dollars comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le troisième trimestre de 2011, les produits d'exploitation ont augmenté de 54 millions de dollars, soit 3,1 %, comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2011, les produits d'exploitation ont augmenté de 19 millions de dollars, soit 0,9 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les détails des produits d'exploitation sont présentés ci-après par secteur dans les sections 8.3 à 8.7.

Charges d'exploitation consolidées

Les charges d'exploitation ont augmenté de 200 millions de dollars, soit 11,4 %, au cours du troisième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux charges liées à la décision rendue le 17 novembre 2011 par la Cour suprême du Canada et ayant trait à l'équité salariale pour le secteur Postes Canada. Au cours des trois premiers trimestres de 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 230 millions de dollars, soit 4,3 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces hausses sont principalement attribuables à la décision liée à l'équité salariale et à l'augmentation des coûts pour le secteur Purolator, lesquelles ont été contrebalancées en partie par les réductions des coûts provenant de l'arrêt de travail pour le secteur Postes Canada. Les détails des charges d'exploitation sont présentés ci-après par secteur dans les sections 8.3 à 8.7.

Produits (charges) consolidés liés aux activités d'investissement et de financement

Les charges liées aux activités d'investissement et de financement ont diminué de 2 millions de dollars au cours du troisième trimestre et elles ont augmenté de 10 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, principalement en raison du secteur Postes Canada.

Charge (produit) d'impôt sur le résultat consolidé

La charge (le produit) d'impôt sur le résultat consolidé a diminué pour le troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la comptabilisation dans le troisième trimestre de 2010 des différences temporelles non comptabilisées antérieurement d'un montant de 192 millions de dollars pour le secteur Postes Canada. Une baisse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises de 221 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2011 a contribué davantage à la diminution du produit d'impôt sur le résultat consolidé.

Autres éléments du résultat global consolidé

Selon les IFRS, les fluctuations importantes du marché ayant une incidence sur les gains et les pertes actuariels sont immédiatement comptabilisées, ce qui pourrait donner lieu à d'importantes fluctuations dans d'autres éléments du résultat global d'une période à l'autre. La volatilité continue sur les marchés des capitaux a encore une incidence négative sur le Groupe d'entreprises et a déclenché une réévaluation. Des pertes actuarielles de 2 214 millions de dollars ont été enregistrées au troisième trimestre, principalement en raison des pertes actuarielles découlant de la fluctuation entre le rendement réel des régimes et les taux de rendement à long terme attendus ainsi que la fluctuation du taux d'actualisation sur les régimes à prestations définies.

8.3 Résultat d'exploitation par secteur

Résultat avant impôt par secteur

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%*	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%*
Postes Canada	(190)	(49)	(141)	(287,3) %	(211)	7	(218)	(3 347,9) %
Purolator	20	24	(4)	(20,7) %	38	45	(7)	(17,6) %
Logistique	1	2	(1)	(63,5) %	5	7	(2)	(31,0) %
Autre	6	5	1	17,2 %	15	14	1	4,2 %
Intersectoriel et non attribué	0	(1)	1	172,5 %	(6)	(11)	5	51,4 %
Groupe d'entreprises	(163)	(19)	(144)	(815,0) %	(159)	62	(221)	(353,1) %

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés ci-après par secteur.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada a enregistré une perte avant charge d'impôts de 190 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011 et de 211 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2011, ce qui représente respectivement une diminution de 141 millions de dollars et de 218 millions de dollars par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. La diminution au troisième trimestre de 2011 est principalement attribuable à la décision relative à l'équité salariale. Le rendement au troisième trimestre de 2011 aurait été pire sans les revenus générés par le traitement des articles de courrier accumulés. La diminution au cours des trois premiers trimestres de 2011 est, quant à elle, principalement attribuable à la décision liée à l'équité salariale et aux répercussions nettes de l'arrêt de travail. Les détails des produits d'exploitation et des charges d'exploitation sont présentés ci-dessous.

Les charges liées aux activités d'investissement et de financement ont diminué de 2 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011 et ont augmenté de 15 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. La diminution des charges au cours du troisième trimestre est principalement attribuable au profit sur la cession d'immobilisations. L'augmentation des charges au cours des trois premiers trimestres est, quant à elle, principalement attribuable à l'incidence nette liée aux intérêts courus sur l'émission d'obligations de 1 milliard de dollars effectuée en 2010.

Résultats de Postes Canada pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2011

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%
Produits d'exploitation	1 401	1 375	26	2,0 %*	4 304	4 354	(50)	(0,6) %*
Charges d'exploitation	1 586	1 417	169	12,0 %	4 503	4 350	153	3,5 %
Résultat d'exploitation	(185)	(42)	(143)	(342,4) %	(199)	4	(203)	(5 505,5) %
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(5)	(7)	2	33,0 %	(12)	3	(15)	(508,9) %
Résultat avant impôt	(190)	(49)	(141)	(287,3) %	(211)	7	(218)	(3 347,9) %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(58)	(214)	156	72,7 %	(66)	(215)	149	69,2 %
Résultat net	(132)	165	(297)	(179,6) %	(145)	222	(367)	(165,2) %

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits d'exploitation

Postes Canada a généré des produits d'exploitation de 1 401 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011, ce qui représente une hausse de 26 millions de dollars, soit 2,0 %, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les produits se sont élevés à 4 304 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2011, ce qui représente une diminution de 50 millions de dollars, soit 0,6 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'arrêt de travail du mois de juin a eu une incidence sur tous les secteurs d'activité et, en termes de rendement normal, il a entraîné une perte de revenus que nous estimons à 173 millions de dollars jusqu'à maintenant. Des revenus issus de l'élection fédérale et du recensement de 2011 de Statistique Canada (respectivement 22 millions de dollars et 32 millions de dollars) et des majorations tarifaires ont contrebalancé certaines des pertes entraînées par l'arrêt de travail.

Produits trimestriels selon le secteur d'activité

	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%*	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change-ment	%
Courrier transactionnel	744	727	17	2,4 %	2 358	2 368	(10)	0,1 %*
Colis	277	284	(7)	(2,3) %	849	904	(55)	(5,6) %
Marketing direct	347	338	9	2,8 %	994	992	2	0,8 %
Autres produits	33	26	7	27,4 %	103	90	13	15,3 %
Total	1 401	1 375	26	2,0 %	4 304	4 354	(50)	(0,6) %

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel pour le troisième trimestre de 2011, lesquels se chiffrent à 744 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Poste-lettres^{MC} du régime intérieur (674 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (28 millions de dollars), Poste aux lettres d'arrivée (31 millions de dollars) et autres (11 millions de dollars).

Au cours du troisième trimestre de 2011, les volumes du secteur d'activité Courrier transactionnel ont augmenté de 13 millions d'articles, soit 1,2 %, et les revenus ont augmenté de 17 millions de dollars, soit 2,4 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. En ce qui concerne le produit Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie de produit la plus importante, les volumes ont augmenté de 14 millions d'articles, soit 1,4 %, et les revenus ont augmenté de 19 millions de dollars, soit 2,8 %. Les hausses de volumes et de produits au cours du troisième trimestre sont en grande partie attribuables au traitement des articles accumulés à la suite de l'arrêt de travail en juin.

Au cours des trois premiers trimestres de 2011, les volumes ont chuté de 111 millions d'articles, soit 2,6 %, et les produits ont diminué de 10 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. En ce qui concerne le produit Poste-lettres du régime intérieur, les volumes ont chuté de 96 millions d'articles, soit 2,4 %, et les revenus ont baissé de 9 millions de dollars. Les baisses de volumes et de produits sont en grande partie attribuables à l'arrêt de travail pendant le mois de juin, l'élection fédérale et le recensement de 2011 de Statistique Canada venant toutefois contrebalancer ces pertes.

Colis

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le troisième trimestre de 2011, lesquels se chiffrent à 277 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (189 millions de dollars), colis de départ (42 millions de dollars), colis d'arrivée (38 millions de dollars) et autres (8 millions de dollars).

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le troisième trimestre ont connu une diminution de 7 millions de dollars, soit 2,3 %, tandis que les volumes ont augmenté de 1 million d'articles, soit 5,1 %, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La diminution des produits est principalement attribuable au retrait de Postes Canada du programme Aliments-poste à la fin du premier trimestre et aux répercussions persistantes de l'arrêt de travail au deuxième trimestre. La hausse des volumes reflète la croissance dans la livraison de colis d'arrivée des États-Unis en raison de la vigueur du dollar canadien.

Au cours des trois premiers trimestres de 2011, les produits ont diminué de 55 millions de dollars, soit 5,6 %, et les volumes ont chuté de 3 millions d'articles, soit 1,9 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les diminutions des volumes et des produits sont grandement attribuables à l'arrêt de travail de Postes Canada et à son retrait du programme Aliments-poste.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du troisième trimestre de 2011, lesquels se chiffrent à 347 millions de dollars, englobent les quatre catégories suivantes : Médiaposte avec adresse^{MC} (155 millions de dollars), Médiaposte sans adresse^{MC} (101 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (63 millions de dollars), Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (8 millions de dollars); autre (20 millions de dollars).

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2011 ont augmenté respectivement de 9 millions de dollars, soit 2,8 %, et de 2 millions de dollars, soit 0,8 %, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, et ce, en raison des majorations tarifaires. Les volumes au cours du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2011 ont diminué de 24 millions d'articles, soit 1,8 %, et de 181 millions d'articles, soit 4,0 %, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, et ce, en raison de l'arrêt de travail en juin.

Autres produits

En ce qui concerne les autres produits, ils ont augmenté de 7 millions de dollars, soit 27,4 %, passant ainsi à 33 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011 comparativement à la même période de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des ventes de timbres, de cadeaux et d'articles de collection du mariage royal. Au cours des trois premiers trimestres de 2011, les autres produits ont augmenté de 13 millions de dollars, soit 15,3 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se sont chiffrées à 1 586 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011; il s'agit d'une augmentation de 169 millions de dollars, soit 12,0 %, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les charges d'exploitation au cours des trois premiers trimestres de 2011 s'élevaient à 4 503 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 153 millions de dollars, soit 3,5 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	%
Main-d'œuvre	939	768	171	22,3 %	2 441	2 374	67	2,8 %
Avantages du personnel	217	217	(0)	(0,2) %	745	677	68	10,1 %
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 156	985	171	17,3 %	3 186	3 051	135	4,4 %
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	191	200	(9)	(4,4) %	598	625	(27)	(4,4) %
Immobilier, installations et entretien	55	55	0	1,5 %	173	166	7	4,7 %
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	126	121	5	4,3 %	374	351	23	6,8 %
Total des autres charges d'exploitation	372	376	(4)	(0,7) %	1 145	1 142	3	0,3 %
Amortissement	58	56	2	4,1 %	172	157	15	9,3 %
Total	1 586	1 417	169	12,0 %	4 503	4 350	153	3,5 %

Main-d'œuvre

Les coûts liés à la main-d'œuvre ont augmenté de 171 millions de dollars, soit 22,3 %, pour le troisième trimestre de 2011 et de 67 millions de dollars, soit 2,8 %, au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces augmentations sont principalement attribuables à la décision liée à l'équité salariale, compensée en partie par les réductions des coûts dues à l'arrêt de travail.

Avantages du personnel

Aucun écart important n'a été remarqué en ce qui a trait aux avantages du personnel au cours du troisième trimestre de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 68 millions de dollars, soit 10,1 %, au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des avantages est principalement attribuable à un rajustement ponctuel de 63 millions de dollars liés aux modifications apportées à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à ses règlements pertinents afin d'améliorer les prestations de décès avant la retraite.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont diminué de 9 millions de dollars, soit 4,4 %, au cours du troisième trimestre de 2011 en raison du retrait de Postes Canada du programme Aliments-poste du gouvernement du Canada (en date du 31 mars 2011). Pour les trois premiers trimestres de 2011, les charges ont diminué de 27 millions de dollars, soit 4,4 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable au retrait de Postes Canada du programme Aliments-poste ainsi qu'aux réductions de coûts entraînées par les répercussions de l'arrêt de travail, qui ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des coûts des services de transport.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations sont restées stables au cours du troisième trimestre de 2011 et ont augmenté de 7 millions de dollars, soit 4,7 %, au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Les augmentations sont principalement attribuables à des coûts plus importants en matière de services publics, de réparation et d'entretien.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Les frais de vente, les frais administratifs et les autres coûts (qui comprennent les coûts de la technologie de l'information, de l'administration, des programmes, de la vente et autres coûts) ont augmenté de 5 millions de dollars, soit 4,3 %, au cours du troisième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des dépenses de programme qui sont directement liées aux projets d'investissement. Au cours des trois premiers trimestres de 2011, ces dépenses ont connu une hausse de 23 millions de dollars, soit 6,8 %, par rapport à l'exercice précédent; cette hausse d'une année à l'autre est principalement attribuable à une augmentation des dépenses de programme en 2011 et à la réception d'une récupération de coût unique en 2010 résultant d'une décision d'arbitrage rejetant certains coûts imputés à Postes Canada par un fournisseur.

Amortissement

Les charges liées à l'amortissement ont augmenté de 2 millions de dollars, soit 4,1 %, au cours du troisième trimestre de 2011 et de 15 millions de dollars, soit 9,3 %, au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Ces hausses sont principalement attribuables à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations en ce qui a trait à la Transformation postale et à la reconstitution de la base d'actifs existante.

8.5 Secteur Purolator

La contribution du secteur Purolator au résultat avant impôt consolidé au cours du troisième trimestre de 2011 s'est élevée à 20 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 4 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2011, le résultat avant impôt du secteur Purolator s'établit à 38 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 7 millions de dollars, soit 17,6 %, par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Purolator pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2011

	Période de 13 semaines close le				Période de 39 semaines close le			
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	%	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	Change- ment	%
(en millions de dollars)								
Produits d'exploitation	401	368	33	8,7 %*	1 188	1 101	87	8,5 %*
Charges d'exploitation	380	343	37	10,7 %	1 148	1 053	95	9,1 %
Résultat d'exploitation	21	25	(4)	(19,1) %	40	48	(8)	(17,2) %
Charges liées aux activités d'investissement et de financement	(1)	(1)	(0)	(376,5) %	(2)	(3)	1	10,0 %
Résultat avant impôt	20	24	(4)	(20,7) %	38	45	(7)	(17,6) %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	7	0	6,0 %	12	13	(1)	(10,9) %
Résultat net	13	17	(4)	(30,4) %	26	32	(6)	(20,3) %

* Rajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits d'exploitation

Dans l'ensemble, Purolator a généré des produits d'exploitation de 401 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011, ce qui représente une hausse de 33 millions de dollars, soit 8,7 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la mesure tarifaire et à la hausse des volumes. Pour les trois premiers trimestres de 2011, les produits ont augmenté de 87 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de la mesure tarifaire et d'une hausse globale des volumes.

Charges d'exploitation

Main-d'œuvre

Les coûts liés à la main-d'œuvre ont augmenté de 11 millions de dollars, soit 8,6 %, au cours du troisième trimestre de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes et du recrutement pour postes vacants. Les coûts liés à la main-d'œuvre ont augmenté de 26 millions de dollars, soit 6,7 %, pour les trois premiers trimestres de 2011, principalement en raison de la hausse des volumes, de l'augmentation de la rémunération annuelle et du recrutement pour postes vacants.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 16 millions de dollars, soit 12,0 %, au cours du troisième trimestre de 2011 et de 40 millions de dollars, soit 10,0 %, pendant les trois premiers trimestres de l'année 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent, en raison des hausses de volumes et des pressions inflationnistes.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique présente les résultats financiers de SCI. La contribution du secteur Logistique au résultat avant impôt consolidé au cours du troisième trimestre de 2011 s'est élevée à 1 million de dollars, ce qui représente une diminution de 1 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2011, le résultat avant impôt du secteur Logistique s'établit à 5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2 millions de dollars, soit 31,0 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

8.7 Secteur Autre

Le secteur Autre présente les résultats financiers d'Innovaposte. La quasi-totalité des services d'Innovaposte sont fournis au Groupe d'entreprises. Par conséquent, la part proportionnelle qui revient à la Société des produits d'Innovaposte est éliminée par les charges d'exploitation des autres secteurs à la consolidation des états. Les charges d'exploitation indiquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 comprennent la part proportionnelle qui lui revient des dépenses liées à ces services pour le troisième trimestre de 2011 qui se chiffrent à environ 32 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4 millions de dollars par rapport au même trimestre en 2010. La part proportionnelle des dépenses s'élève à 99 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2011, ce qui représente une augmentation de 6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Postes Canada et Purolator ont conclu des conventions à long terme de façon individuelle avec Innovaposte pour la prestation de services liés à la Technologie de l'information. Ces conventions prennent fin en 2012. Postes Canada et Purolator ont déclaré qu'ils ne vont pas renouveler les conventions conclues avec Innovaposte et qu'ils sont en train d'examiner les options liées à leurs besoins en matière de technologie de l'information et de services connexes.

9 Principales estimations comptables et évolution des politiques comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de politiques comptables en 2011 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Principales estimations comptables

Nos principales politiques comptables sont décrites à la *note 2 « Règles de présentation et principales méthodes comptables »* afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011.

Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la Direction porte des jugements, établit des estimations et pose des hypothèses complexes et subjectives qui sont fondés sur les connaissances acquises et qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans ces états et les notes afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la Direction de ces estimations et d'autres estimations et hypothèses à court terme ainsi que les résultats réels puissent exiger une modification importante des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes ultérieures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues à intervalle régulier. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée, si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée et dans les périodes ultérieures si la révision affecte à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent en grande partie inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. Pour obtenir plus de renseignements, le lecteur peut se reporter à notre examen des estimations comptables critiques dans notre Rapport de gestion annuel de 2010 ainsi qu'à la *note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et 26 semaines closes le 2 juillet 2011*.

9.2 Évolution des politiques comptables

De nouvelles normes et modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASM) et pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises ont été décrites dans notre Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011. Aucune autre déclaration applicable au Groupe d'entreprises n'a été publiée.

9.3 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 1^{er} janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada a remplacé les PCGR canadiens par les IFRS pour les entreprises ayant l'obligation de rendre des comptes publiquement, avec une date de transition fixée au 1^{er} janvier 2010. En 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a approuvé une modification du champ d'application des normes comptables pour le secteur public, qui a confirmé que les entreprises publiques sont tenues de suivre les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société, qui répond à la définition actuelle d'entreprise publique, prépare ses états financiers selon les IFRS depuis le 1^{er} janvier 2011.

Comme le mentionnait le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a mis en œuvre un plan de transition aux IFRS, constitué de trois phases, afin d'appuyer le passage des PCGR canadiens aux normes IFRS dans les états financiers de 2011. Les première et deuxième phases du plan, qui portent sur la planification et la détermination des problèmes et qui étaient accompagnées d'évaluations détaillées et de la mise en œuvre des nouvelles normes, ont été effectuées au cours des années précédentes. Quant à la troisième phase, qui est principalement axée sur les activités de mise en œuvre, elle a été en grande partie réalisée en 2010 et au cours des deux premiers trimestres de 2011. Jusqu'à la fin de l'exercice 2011, le Groupe d'entreprises mettra l'accent sur le maintien de procédés et de données financières durables conformes aux IFRS pour l'exercice 2011 et les exercices ultérieurs. Le plan de transition aux IFRS traitait tous les éléments clés déterminés par la Société qui pourraient être touchés par la conversion, notamment la préparation des états financiers, l'expertise liée aux rapports financiers, la technologie de l'information, le contrôle interne des informations financières à fournir, les procédures et les contrôles liés aux obligations d'informations ainsi que les activités commerciales.

La Société a mis à jour les descriptions de ses politiques comptables importantes pour la transition aux IFRS, selon le cas, dans la *note 2 « Règles de présentation et principales méthodes comptables » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011*. Toutefois, l'IASB et le Conseil des normes comptables du Canada continuent d'apporter des modifications ou des ajouts aux normes et interprétations IFRS actuelles par l'entremise de plusieurs projets en cours. Par conséquent, les politiques comptables adoptées par la Société pour ses premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 peuvent différer des principales politiques comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 1^{er} octobre 2011 et pour la période terminée à cette date. À la date de parution du présent rapport, la Société ne s'attend pas à ce que les projets de modification des IFRS en cours aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés de 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 1^{er} octobre 2011 et pour la période terminée à cette date ont été préparés conformément à l'IAS 34, à l'aide des politiques que la Société a l'intention d'appliquer dans ses premiers états financiers consolidés selon les IFRS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent un état comparatif de la situation financière au 31 décembre 2010 ainsi que l'état des variations des capitaux propres, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie pour la période close le 2 octobre 2010, qui ont été préparés auparavant conformément aux PCGR canadiens, antérieurement au passage de la Société aux IFRS.

La transition aux IFRS n'a pas eu d'incidence sur la façon dont la Société exerce ses diverses activités ni sur les flux de trésorerie qu'elle génère. Toutefois, l'adoption des IFRS a eu une incidence considérable sur les états consolidés de la situation financière, du résultat global et des variations des capitaux propres de la Société. La Société a préparé des rapprochements des capitaux propres et du résultat global entre les PCGR canadiens et les IFRS pour les exercices et les périodes de 39 semaines comparables. Le lecteur peut se reporter à la *note 13 « Première application des IFRS » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités* pour consulter ces rapprochements et pour obtenir un complément de renseignements afin de mieux comprendre l'incidence financière de l'adoption des IFRS par la Société. Des rapprochements de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010 et un rapprochement de l'état consolidé du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 se trouvent à la *note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011*.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 24 novembre 2011

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	1 ^{er} octobre 2011	31 décembre 2010
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		276 \$	379 \$
Titres négociables		775	1 082
Clients et autres débiteurs		624	628
Impôts à recevoir		67	141
Autres actifs		107	73
Total des actifs courants		1 849	2 303
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	3	2 247	2 127
Immobilisations incorporelles	3	161	161
Titres réservés		554	499
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	4	83	112
Actifs d'impôt différé		1 603	1 054
Écart d'acquisition		125	125
Autres actifs		11	11
Total des actifs non courants		4 784	4 089
Total de l'actif		6 633 \$	6 392 \$
Passif et capitaux propres			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		444 \$	477 \$
Provisions	12	239	64
Salaires et avantages à payer		360	537
Impôts à payer		2	–
Produits différés		109	120
Prêts et emprunts		11	13
Passifs au titre des autres avantages à long terme	4	84	84
Total des passifs courants		1 249	1 295
Passifs non courants			
Prêts et emprunts		1 087	1 095
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4	6 308	4 255
Passifs d'impôt différé		–	7
Provisions		10	10
Autres passifs		19	24
Total des passifs non courants		7 424	5 391
Total du passif		8 673	6 686
Capitaux propres			
Capital d'apport		1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		34	9
Déficit accumulé		(3 253)	(1 485)
Capitaux du Canada		(2 064)	(321)
Participations ne donnant pas le contrôle		24	27
Total des capitaux propres		(2 040)	(294)
Total du passif et des capitaux propres		6 633 \$	6 392 \$
Passifs éventuels	6		
Événement postérieur à la date de clôture	12		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
		1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(Non audité – en millions de dollars canadiens)					
Produits d'exploitation		1 806 \$	1 752 \$	5 500 \$	5 481 \$
Charges d'exploitation					
Main-d'œuvre		1 098	919	2 922	2 832
Avantages du personnel, après l'appui transitoire	4	247	247	852	767
		1 345	1 166	3 774	3 599
Autres charges d'exploitation	7	545	527	1 650	1 610
Amortissement		73	70	215	200
Total des charges d'exploitation		1 963	1 763	5 639	5 409
Résultat d'exploitation		(157)	(11)	(139)	72
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement					
Produits de placements et autres produits	8	6	4	18	7
Charges financières et autres charges	8	(12)	(12)	(38)	(17)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement		(6)	(8)	(20)	(10)
Résultat avant impôt		(163)	(19)	(159)	62
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	5	(50)	(205)	(49)	(195)
Résultat net		(113) \$	186 \$	(110) \$	257 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments non reclassés en résultat net					
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	4	(2 214) \$	(3 281) \$	(2 214) \$	(3 281) \$
Éléments reclassés en résultat net					
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente		35 \$	12 \$	39 \$	21 \$
Profits réalisés, reclassés en résultat net		(1)	–	(6)	–
Impôts relatifs à toutes les composantes des autres éléments du résultat global	5	545	817	545	815
Autres éléments du résultat global		(1 635)	(2 452)	(1 636)	(2 445)
Résultat global		(1 748) \$	(2 266) \$	(1 746) \$	(2 188) \$
Résultat net attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada		(114) \$	185 \$	(111) \$	255 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1	1	2
		(113) \$	186 \$	(110) \$	257 \$
Résultat global attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada		(1 745) \$	(2 267) \$	(1 743) \$	(2 190) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	1	(3)	2
		(1 748) \$	(2 266) \$	(1 746) \$	(2 188) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Périodes de 13 semaines closes les 1^{er} octobre 2011 et 2 octobre 2010

	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global Juste valeur des actifs financiers	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(Non audité – en millions de dollars canadiens)						
Solde à l'ouverture de la période en 2011	1 155 \$	8 \$	(1 482) \$	(319) \$	27 \$	(292) \$
Résultat net	–	–	(114)	(114)	1	(113)
Autres éléments du résultat global						
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	–	–	(2 209)	(2 209)	(5)	(2 214)
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	35	–	35	–	35
Profits réalisés, reclassés en résultat net	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Impôts relatifs à toutes les composantes des autres éléments du résultat global	–	(8)	552	544	1	545
Autres éléments du résultat global	–	26	(1 657)	(1 631)	(4)	(1 635)
Résultat global	–	26	(1 771)	(1 745)	(3)	(1 748)
Solde au 1^{er} octobre 2011	1 155 \$	34 \$	(3 253) \$	(2 064) \$	24 \$	(2 040) \$
Solde à l'ouverture de la période en 2010	1 155 \$	6 \$	(259) \$	902 \$	25 \$	927 \$
Résultat net	–	–	185	185	1	186
Autres éléments du résultat global						
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	–	–	(3 281)	(3 281)	–	(3 281)
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	12	–	12	–	12
Impôts relatifs à toutes les composantes des autres éléments du résultat global	–	(3)	820	817	–	817
Autres éléments du résultat global	–	9	(2 461)	(2 452)	–	(2 452)
Résultat global	–	9	(2 276)	(2 267)	1	(2 266)
Solde au 2 octobre 2010	1 155 \$	15 \$	(2 535) \$	(1 365) \$	26 \$	(1 339) \$

Périodes de 39 semaines closes les 1^{er} octobre 2011 et 2 octobre 2010

	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global Juste valeur des actifs financiers	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(Non audité – en millions de dollars canadiens)						
Solde à l'ouverture de l'exercice 2011	1 155 \$	9 \$	(1 485) \$	(321) \$	27 \$	(294) \$
Résultat net	–	–	(111)	(111)	1	(110)
Autres éléments du résultat global						
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	–	–	(2 209)	(2 209)	(5)	(2 214)
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	39	–	39	–	39
Profits réalisés, reclassés en résultat net	–	(6)	–	(6)	–	(6)
Impôts relatifs à toutes les composantes des autres éléments du résultat global	–	(8)	552	544	1	545
Autres éléments du résultat global	–	25	(1 657)	(1 632)	(4)	(1 636)
Résultat global	–	25	(1 768)	(1 743)	(3)	(1 746)
Solde au 1^{er} octobre 2011	1 155 \$	34 \$	(3 253) \$	(2 064) \$	24 \$	(2 040) \$
Solde à l'ouverture de l'exercice 2010	1 155 \$	(1) \$	(329) \$	825 \$	24 \$	849 \$
Résultat net	–	–	255	255	2	257
Autres éléments du résultat global						
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	–	–	(3 281)	(3 281)	–	(3 281)
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	21	–	21	–	21
Impôts relatifs à toutes les composantes des autres éléments du résultat global	–	(5)	820	815	–	815
Autres éléments du résultat global	–	16	(2 461)	(2 445)	–	(2 445)
Résultat global	–	16	(2 206)	(2 190)	2	(2 188)
Solde au 2 octobre 2010	1 155 \$	15 \$	(2 535) \$	(1 365) \$	26 \$	(1 339) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de 13 semaines		Période de 39 semaines	
	close le		close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(Non audité – en millions de dollars canadiens)				
	Notes			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Résultat net	(113) \$	186 \$	(110) \$	257 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Amortissement	73	70	215	200
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4 134	131	469	371
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4 (137)	(235)	(601)	(699)
Appui transitoire compensant les coûts supplémentaires de la réforme des pensions	4 –	(3)	–	(9)
Profit sur la vente d'immobilisations	(3)	–	(6)	–
Charge (produit) d'impôt	(50)	(205)	(49)	(195)
Charge d'intérêts nette	8 9	9	25	12
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :				
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	60	(16)	5	(24)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	70	62	(21)	8
Augmentation (diminution) des salaires et avantages à payer	6	(19)	(177)	(124)
Augmentation (diminution) des provisions	177	(6)	172	(34)
Diminution (augmentation) nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	9	(7)	(33)	(39)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net	(8)	(11)	(24)	(24)
Flux de trésorerie liés au résultat d'exploitation	227	(44)	(135)	(300)
Intérêts reçus	5	4	23	16
Intérêts payés	(25)	(4)	(51)	(9)
Impôts reçus	125	58	117	44
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	332	14	(46)	(249)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition de titres	(351)	(947)	(1 407)	(1 332)
Produit de la vente de titres	383	153	1 688	753
Acquisition d'immobilisations	(169)	(102)	(350)	(227)
Produit de la vente d'immobilisations	5	–	9	6
Autres activités d'investissement, montant net	5	2	14	9
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(127)	(894)	(46)	(791)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Appui transitoire reçu du gouvernement du Canada	–	–	–	13
Remboursement de prêts et d'emprunts	–	(15)	–	(15)
Produit des prêts et des emprunts	–	1 000	–	1 010
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement	(3)	(2)	(9)	(7)
Autres activités de financement, montant net	–	(5)	(2)	(9)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(3)	978	(11)	992
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	202	98	(103)	(48)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	74	327	379	473
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	276 \$	425 \$	276 \$	425 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

Périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011

1. Constitution et activités

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la « *Loi* »), la Société canadienne des postes (la « Société ») est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au Canada, et entre le Canada et les autres pays. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation et en offrant des services qui respectent des normes adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires à l'intérieur du Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les colis ainsi que les produits et les services de marketing direct. Les principales filiales de la Société, Purolator Inc. (« Purolator ») et le Groupe SCI inc. (« SCI »), offrent des services de messagerie, de transport et de logistique. Innovaposte Inc. (« Innovaposte »), coentreprise, est le prestataire de services de technologie de l'information à la Société et à ses filiales. La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom « Groupe d'entreprises de Postes Canada » ou « Groupe d'entreprises. »

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • Le Conseil des normes comptables du Canada et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public exigent que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») comme référentiel comptable, selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités présentent une période intermédiaire devant être intégrée dans les premiers états financiers consolidés annuels de la Société établis selon les IFRS. Ils ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (l'« IFRS 1 »). Tout au long des états financiers consolidés intermédiaires résumés, l'expression « PCGR canadiens » se rapporte aux PCGR canadiens appliqués avant la transition aux IFRS du Groupe d'entreprises. L'information financière comparative qui avait été établie précédemment selon les PCGR canadiens a été retraitée à compter du 1^{er} janvier 2010, date de transition de la Société.

Conformément aux dispositions de l'IAS 34, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels, et ils doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui ont été établis selon les PCGR canadiens et des états financiers consolidés intermédiaires résumés des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 24 novembre 2011, qui a autorisé leur diffusion à cette même date; ils ont été préparés conformément aux IFRS publiées qui étaient alors en vigueur, selon les méthodes que la Société compte appliquer pour établir ses premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les modifications apportées subséquemment aux IFRS appliquées aux méthodes de la Société en vigueur pour les états financiers consolidés annuels pourraient entraîner des changements dans les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris les ajustements de transition aux IFRS. Les périodes de présentation de l'information financière à titre comparatif n'ont pas été examinées par les auditeurs externes de la Société.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a déterminé que l'application des méthodes comptables conformes aux PCGR canadiens devait être modifiée aux termes des IFRS à l'égard de certains aspects. Les descriptions de l'incidence de ces modifications de méthodes comptables et les rapprochements avec l'information financière présentée précédemment selon les PCGR canadiens sont présentés à la note 13, « Première application des IFRS ». Les informations annuelles fournies pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui diffèrent de façon importante lorsqu'elles sont présentées selon les IFRS et qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentées dans les notes 15, 16 et 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011.

Règles de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, à l'exception des cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de la Société, qui est le 31 décembre, correspond à la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres retenus par la Société ont 13 semaines. Les montants sont généralement présentés en millions de dollars, sauf indication contraire.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des activités consolidées de la Société a toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les activités consolidées entraînent des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en dépit des fluctuations de la demande.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe d'entreprises sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Groupe d'entreprises.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables appliquées pour ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentées dans la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations • Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la direction porte des jugements, établit des estimations et pose des hypothèses complexes et subjectives qui sont fondés sur les connaissances acquises et qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes y afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la direction de ces estimations et d'autres estimations et hypothèses à court terme ainsi que les résultats réels puissent exiger une modification importante des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées à intervalle régulier. Les révisions d'estimations comptables sont prises en compte dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée, si la révision n'a de répercussions que sur cette période, ou elles sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes ultérieures, si la révision a des incidences tant sur la période considérée que sur les périodes futures. Les jugements comptables critiques et les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011.

3. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

(en millions)

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total des immobilisations corporelles
Au coût ou au coût présumé									
31 décembre 2010	309	\$ 1 590	\$ 225	\$ 1 129	\$ 274	\$ 409	\$ 822	\$ 37	\$ 4 795
Entrées	9	36	11	115	23	19	26	78	317
Reclassements comme actifs détenus en vue de la vente	(15)	(8)	–	–	–	–	–	–	(23)
Mises hors service	–	(1)	(4)	(88)	(10)	(10)	–	–	(113)
Transferts (virement correspondant à la note 3b))	–	9	1	7	–	–	–	(23)	(6)
1^{er} octobre 2011	303	\$ 1 626	\$ 233	\$ 1 163	\$ 287	\$ 418	\$ 848	\$ 92	\$ 4 970
Cumul des amortissements									
31 décembre 2010	–	\$ 804	\$ 160	\$ 775	\$ 163	\$ 275	\$ 491	–	\$ 2 668
Amortissement	–	44	12	47	15	27	27	–	172
Reclassements comme actifs détenus en vue de la vente	–	(6)	–	–	–	–	–	–	(6)
Mises hors service	–	(1)	(4)	(88)	(10)	(8)	–	–	(111)
1^{er} octobre 2011	–	\$ 841	\$ 168	\$ 734	\$ 168	\$ 294	\$ 518	\$ –	\$ 2 723
Valeurs comptables									
31 décembre 2010	309	786	65	354	111	134	331	37	2 127
1^{er} octobre 2011	303	\$ 785	\$ 65	\$ 429	\$ 119	\$ 124	\$ 330	\$ 92	\$ 2 247

En 2011, les coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations corporelles ont totalisé 1 million de dollars (néant en 2010) et le taux de capitalisation était de 4 %.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

(en millions)

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total des immobilisations incorporelles
Au coût				
31 décembre 2010	540 \$	26 \$	27 \$	593 \$
Entrées	14	23	–	37
Mises hors service	(1)	–	–	(1)
Transferts (virement correspondant à la note 3a))	7	(1)	–	6
1^{er} octobre 2011	560 \$	48 \$	27 \$	635 \$
Cumul des amortissements				
31 décembre 2010	409 \$	– \$	23 \$	432 \$
Amortissement	42	–	1	43
Mises hors service	(1)	–	–	(1)
1^{er} octobre 2011	450 \$	– \$	24 \$	474 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2010	131	26	4	161
1^{er} octobre 2011	110 \$	48 \$	3 \$	161 \$

4. Régimes de retraite, d'autres avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme

a) Coûts (recouvrements)

Les éléments suivants du coût des prestations et cotisations définies (recouvrements) ont été comptabilisés au cours de la période et sont présentés dans les avantages du personnel à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global :

Pour la période de 13 semaines close le (en millions)	1 ^{er} octobre 2011			2 octobre 2010		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	98 \$	35 \$	133 \$	75 \$	31 \$	106 \$
Coût financier	242	47	289	233	47	280
Rendement attendu des actifs des régimes	(289)	–	(289)	(256)	–	(256)
Coût des services passés	(1)	(3)	(4)	–	(3)	(3)
Coût des prestations définies	50	79	129	52	75	127
Coût des cotisations définies	5	–	5	4	–	4
Total des coûts des prestations et cotisations définies	55	79	134	56	75	131
Rendement des titres réservés	–	(7)	(7)	–	(7)	(7)
Appui transitoire du gouvernement du Canada	–	–	–	–	(3)	(3)
Coûts nets comptabilisés en résultat net	55 \$	72 \$	127 \$	56 \$	65 \$	121 \$
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	2 091	123	2 214	2 804	477	3 281
Montant comptabilisé dans le résultat global	2 146 \$	195 \$	2 341 \$	2 860 \$	542 \$	3 402 \$

Pour la période de 39 semaines close le (en millions)	1 ^{er} octobre 2011			2 octobre 2010		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	299 \$	106 \$	405 \$	233 \$	90 \$	323 \$
Coût financier	725	141	866	702	141	843
Rendement attendu des actifs des régimes	(868)	–	(868)	(774)	–	(774)
Coût des services passés	69	(8)	61	–	(12)	(12)
Profit au titre de la réduction	–	–	–	–	(13)	(13)
Coût des prestations définies	225	239	464	161	206	367
Coût des cotisations définies	5	–	5	4	–	4
Total des coûts des prestations et cotisations définies	230	239	469	165	206	371
Rendement des titres réservés	–	(22)	(22)	–	(16)	(16)
Appui transitoire du gouvernement du Canada	–	–	–	–	(9)	(9)
Coûts nets comptabilisés en résultat net	230 \$	217 \$	447 \$	165 \$	181 \$	346 \$
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	2 091	123	2 214	2 804	477	3 281
Montant comptabilisé dans le résultat global	2 321 \$	340 \$	2 661 \$	2 969 \$	658 \$	3 627 \$

Au troisième trimestre de 2011, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a réévalué les actifs et les passifs des régimes d'avantages du personnel, ce qui a entraîné une augmentation des passifs nets au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme ainsi qu'une diminution des autres éléments du résultat global avant impôts de 2 214 millions de dollars (3 281 millions de dollars en 2010). Cette augmentation des passifs nets est attribuable aux rendements plus faibles que prévus des actifs des régimes de retraite du Groupe d'entreprises et à une augmentation des obligations au titre de ces régimes qui découle de la baisse du taux d'actualisation, lequel est sensible aux baisses des rendements des obligations.

En avril 2011, certains articles de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et de ses règlements ont été modifiés en vue d'améliorer les prestations de décès avant la retraite. Le coût de ces améliorations est affecté aux droits à prestations acquis au titre de services passés et a donc été immédiatement comptabilisé en résultat net.

b) Total des paiements versés

Les paiements versés au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises de Postes Canada sont les suivants :

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(en millions)				
Prestations payées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes d'avantages non capitalisés	37 \$	36 \$	116 \$	115 \$
Cotisations courantes de l'employeur aux régimes de retraite capitalisés	86	89	250	246
Cotisations exceptionnelles de l'employeur aux régimes de retraite capitalisés	9	106	230	334
Total des paiements versés aux régimes à prestations définies	132	231	596	695
Cotisations aux régimes à cotisations définies	5	4	5	4
Total des paiements versés	137 \$	235 \$	601 \$	699 \$

Conformément au rapport d'évaluation du régime de retraite du 31 décembre 2010, qui a été déposé en juin 2011, la Société devait verser des cotisations exceptionnelles se chiffrant à 651 millions de dollars en 2011, pour financer les déficits de solvabilité et de continuité de l'exploitation. En août 2011, conformément aux lois sur les régimes de retraite en vigueur, la Société a obtenu du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités l'approbation de réduire de 433 millions de dollars les paiements exceptionnels de solvabilité pour le reste de 2011.

c) Actifs et passifs

Les montants suivants ont été comptabilisés et présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière :

(en millions)	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	83 \$	112 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	2 810 \$	1 003 \$
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 582	3 336
Moins les passifs au titre des autres avantages à long terme courants	(84)	(84)
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme non courants	6 308 \$	4 255 \$

5. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales et la coentreprise de la Société sont assujetties aux impôts sur le résultat fédéraux et provinciaux.

Les principales composantes de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

(en millions)	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Charge (produit) d'impôt exigible	(40) \$	(46) \$	(39) \$	(98) \$
Charge (produit) d'impôt différé :				
Apparition et résorption des différences temporelles	(10)	(159)	(12)	(98)
Réduction du taux d'imposition	-	-	2	1
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(50) \$	(205) \$	(49) \$	(195) \$

Les éléments des impôts sur le résultat qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

Pour la période de 13 semaines close le (en millions)	1 ^{er} octobre 2011			2 octobre 2010		
	Avant impôt	Impact fiscal	Après impôt	Avant impôt	Impact fiscal	Après impôt
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	(2 214) \$	553 \$	(1 661) \$	(3 281) \$	820 \$	(2 461) \$
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente	34	(8)	26	12	(3)	9
	(2 180) \$	545 \$	(1 635) \$	(3 269) \$	817 \$	(2 452) \$

Pour la période de 39 semaines close le (en millions)	1 ^{er} octobre 2011			2 octobre 2010		
	Avant impôt	Impact fiscal	Après impôt	Avant impôt	Impact fiscal	Après impôt
Éléments non reclassés en résultat net						
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	(2 214) \$	553 \$	(1 661) \$	(3 281) \$	820 \$	(2 461) \$
Éléments reclassés en résultat net						
Profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente	33	(8)	25	21	(5)	16
	(2 181) \$	545 \$	(1 636) \$	(3 260) \$	815 \$	(2 445) \$

6. Passifs éventuels

- a) Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (« la Commission ») alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Dans le cas de la plainte déposée initialement en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, un conciliateur a recommandé à la Commission, en février 2006, de refuser d'accueillir la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*. Il n'y a pas de faits nouveaux au sujet de cette plainte. Il est impossible d'en déterminer l'issue pour le moment. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

La Société prévoit recouvrer le coût, s'il en est, du règlement lié à cette plainte en question à même les tarifs postaux futurs (conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*).

- b) La convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (« STTP ») a expiré le 31 janvier 2011. Les parties ont entrepris la négociation d'une nouvelle convention en octobre 2010. En janvier 2011, le STTP a présenté une demande de conciliation en vertu du *Code canadien du travail*. Le STTP a exercé son droit de grève en effectuant des grèves tournantes partout au pays à partir du 2 juin 2011, et la Société a déclaré un lock-out des employés le 14 juin 2011. Le gouvernement du Canada a déposé une loi forçant le retour au travail le 20 juin 2011 et la loi a reçu la sanction royale le 26 juin 2011.

La ministre du Travail a nommé l'honorable juge Coulter Osborne arbitre des offres finales comme le prévoit la loi, et les parties ont tenu leurs premières réunions devant l'arbitre. La loi prévoit que l'arbitre doit rendre une décision dans les 90 jours suivant sa nomination, ou dans le délai que peut lui accorder la ministre du Travail. Le délai initial de 90 jours a été prolongé jusqu'au 23 janvier 2012.

Le 20 octobre 2011, la Cour fédérale a accueilli la demande du STTP de suspendre les procédures d'arbitrage des offres finales jusqu'à ce qu'elle ait rendu une décision sur la requête de contestation judiciaire de la nomination du juge Osborne soumise par le STTP. Le 1^{er} novembre 2011, le juge Osborne a présenté sa démission comme arbitre à la ministre du Travail. La ministre du Travail a indiqué son intention de nommer un nouvel arbitre. Le STTP a également déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi.

Il est impossible de déterminer pour le moment l'issue de l'arbitrage; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

- c)** La Société et Purolator ont toutes deux conclu une entente avec Innovaposte pour la prestation de services informatiques. Ces ententes ont une durée de dix ans ayant débuté en 2002, et comprennent une option de renouvellement de cinq ans. La Société et Purolator ont indiqué qu'elles ne renouvelleraient pas leur entente avec Innovaposte et qu'elles étudiaient différentes possibilités pour répondre à leurs besoins en services informatiques et technologies de l'information. Dans le cadre de leurs ententes respectives, la Société et Purolator ont pris certains engagements qui s'appliqueront à l'échéance ou à la résiliation des ententes avec Innovaposte. Ces engagements comprennent l'achat d'actifs réservés à la prestation de services à la Société et à Purolator, selon le cas, à l'échéance ou à la résiliation des ententes, pour un montant égal à la valeur comptable nette à cette date. Ils comprennent aussi la prise en charge de certains contrats et obligations liés à ces actifs ou applicables aux services rendus par Innovaposte à la Société ou à Purolator, selon le cas. De plus, si des événements décrits dans son entente avec Innovaposte se produisent, Purolator a l'option, plutôt que l'obligation, d'assumer ces engagements. La Société s'emploie à déterminer la valeur des actifs réservés et la valeur comptable des obligations contractuelles au moment de l'échéance ou de la résiliation des ententes en prévision de l'expiration des ententes initiales en 2012.

Le passif éventuel futur maximal découlant des engagements mentionnés ci-dessus dépend de la valeur des actifs, des contrats et des obligations qui s'y rattachent au moment de l'échéance ou de la résiliation des ententes. À l'heure actuelle, la Société s'emploie à évaluer ce passif futur.

- d)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a conclu des ententes qui prévoient des indemnités à l'égard de tiers. De plus, le Groupe d'entreprises a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants, et avec certains employés, afin de les dédommager, selon les conditions des ententes, pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le passif éventuel futur au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à cet égard.

- e)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises de Postes Canada est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent pas être estimées ou ne sont pas probables pour le moment. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- f)** Certains des bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société sera obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si ces biens subissent des rénovations majeures ou s'ils sont démolis en totalité ou en partie. À moins que l'un de ces critères n'entre en jeu, aucune provision à cet égard ne figurera dans les états financiers, puisqu'il n'existe actuellement aucune obligation réelle de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante.

La Société a comptabilisé des passifs relatifs au démantèlement pour le retrait d'amiante et d'autres frais de restauration de bâtiments qu'elle compte vendre (ces obligations devraient être transférées aux acheteurs éventuels de ces bâtiments, à la date de la vente) ou rénover. Ces passifs sont présentés au compte Provisions.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera à évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent ce qui suit :

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(en millions)				
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre Immobilier, installations et entretien	319 \$	311 \$	970 \$	965 \$
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	77	75	240	230
	149	141	440	415
Total des autres charges d'exploitation	545 \$	527 \$	1 650 \$	1 610 \$

8. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits et les charges liés aux activités d'investissement et de financement se composent de ce qui suit :

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(en millions)				
Produit d'intérêts	3 \$	3 \$	12 \$	5 \$
Profit sur cession d'immobilisations	3	–	6	–
Autres produits	–	1	–	2
Produits de placement et autres produits	6 \$	4 \$	18 \$	7 \$
Charge d'intérêts	(12) \$	(12) \$	(37) \$	(17) \$
Autres charges	–	–	(1)	–
Charges financières et autres charges	(12) \$	(12) \$	(38) \$	(17) \$
Produits (charges) nets liés aux activités d'investissement et de financement	(6) \$	(8) \$	(20) \$	(10) \$

9. Risque de change

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est exposé au risque de change qui découle surtout des règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et du remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (les « DTS »), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Au cours du premier trimestre de 2011, la Société a instauré un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères. Lorsque cela est possible, les risques sont compensés en interne et tout risque résiduel est couvert au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats à terme ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de la comptabilité. Les contrats non réglés le 1^{er} octobre 2011 portaient sur un montant notionnel cumulé de 31 millions de dollars américains, de 11 millions d'euros, de 3 millions de livres sterling et de 245 millions de yens. Ces contrats se règlent moins de 90 jours après la clôture de la période et représentaient un passif de 2 millions de dollars au 1^{er} octobre 2011, qui est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs. De plus, une perte latente de 2 millions de dollars correspondant à la variation de la juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans les produits de placement et autres produits pour la période close le 1^{er} octobre 2011. L'évaluation de la juste valeur de ces contrats a été faite au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

10. Transactions entre parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec les autres ministères, organismes fédéraux et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a effectué les transactions suivantes avec ces parties liées :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Le gouvernement du Canada fournit à la Société un montant compensatoire qui atténue son manque à gagner lié aux services postaux rendus au gouvernement et aux articles envoyés en franchise aux aveugles en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. De plus, en vertu d'une entente conclue avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (maintenant appelé Affaires autochtones et Développement du Nord Canada), le gouvernement du Canada verse une compensation à la Société qui correspond à la différence entre le coût d'expédition des biens admissibles au programme Aliments-poste et les frais d'expédition payés par les expéditeurs pour ceux-ci. Les paiements reçus à titre de compensation en vertu de ces deux programmes ont été comptabilisés dans les produits d'exploitation comme suit :

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
(en millions)				
Envois postaux du gouvernement et envois destinés aux aveugles	6 \$	6 \$	17 \$	17 \$
Programme Aliments-poste	–	15	14	46
Compensation totale	6 \$	21 \$	31 \$	63 \$

En mai 2010, le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau programme de subvention des aliments pour le Nord, en remplacement du programme Aliments-poste, qui a pris fin le 31 mars 2011. Le nouveau programme, intitulé Nutrition Nord Canada, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. La Société ne participera pas à la livraison des aliments dans le cadre du nouveau programme.

La Société effectue d'autres transactions avec le gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État dans le cours normal de ses activités, aux prix et aux conditions du marché. Au 1^{er} octobre 2011, les créances d'exploitation et les produits différés à recevoir de ces parties liées totalisaient respectivement 18 millions de dollars (38 millions de dollars au 31 décembre 2010) et 5 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 décembre 2010). Au 1^{er} octobre 2011, la Société devait 5 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2010) à l'Agence du revenu du Canada en droits de douane perçus en son nom.

b) Transactions effectuées avec le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, la Société a fourni des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes d'une valeur de respectivement 2 millions et 5 millions de dollars (respectivement 2 millions et 4 millions de dollars au 2 octobre 2010). Au 1^{er} octobre 2011, il restait une créance de 1 million de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2010) sur ce montant. Celle-ci est comptabilisée au poste Clients et autres débiteurs. Les transactions avec le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes ont été effectuées dans le cours normal des activités aux prix et aux conditions du marché.

c) Autres transactions

Au cours de la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011, une filiale de la Société a effectué des transactions commerciales avec une société contrôlée par un actionnaire minoritaire de cette filiale. L'actionnaire minoritaire est aussi un administrateur de la filiale. Cette société a fourni des services de transport aérien à la filiale totalisant respectivement 25 millions et 83 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 (respectivement 28 millions et 81 millions de dollars au 2 octobre 2010). Au 1^{er} octobre 2011, la filiale devait à la société une somme de 2 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2010); cette somme est incluse au poste Fournisseurs et autres créditeurs. Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui étaient comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de la filiale.

11. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique. Le secteur Logistique est constitué de SCI.

Le secteur Postes Canada offre des services de courrier transactionnel, de colis et de marketing direct ainsi que d'autres produits et services. Le secteur Purolator exploite le créneau des services spécialisés de messagerie. Le secteur Logistique fournit à des tiers des services de logistique dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services de transport dans le secteur des petites et moyennes entreprises.

Les secteurs opérationnels présentés ci-après qui n'atteignent pas les seuils quantitatifs servant à déterminer les secteurs opérationnels à présenter sont regroupés et présentés sous la rubrique « Autre ». Les produits de ce secteur sont attribuables à des services de technologie de l'information.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises.

Toutes les transactions effectuées entre les secteurs opérationnels le sont à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres clients et fournisseurs, et sans subvention entre les secteurs opérationnels. Sur une base consolidée, la Société n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2011 et à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Élimination des éléments intersectoriels	Total
Produits provenant des clients externes	1 396 \$	380 \$	30 \$	– \$	– \$	1 806 \$
Produits intersectoriels	5	21	3	38	(67)	–
Produits d'exploitation	1 401 \$	401 \$	33 \$	38 \$	(67) \$	1 806 \$
Résultat avant les éléments ci-dessous	(127) \$	35 \$	2 \$	7 \$	(1) \$	(84) \$
Amortissement	(58)	(14)	(1)	(1)	1	(73)
Produits de placement et autres produits	6	–	–	–	–	6
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	(190) \$	20 \$	1 \$	6 \$	– \$	(163) \$
Charge (produit) d'impôt	(58)	7	–	1	–	(50)
Résultat net	(132) \$	13 \$	1 \$	5 \$	– \$	(113) \$
Actifs	6 106 \$	730 \$	80 \$	220 \$	(506) \$	6 630 \$
Montants non attribués						3
Total des actifs						6 633 \$

Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010 et à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Élimination des éléments intersectoriels	Total
Produits provenant des clients externes	1 370 \$	347 \$	35 \$	– \$	– \$	1 752 \$
Produits intersectoriels	5	21	3	33	(62)	–
Produits d'exploitation	1 375 \$	368 \$	38 \$	33 \$	(62) \$	1 752 \$
Résultat avant les éléments ci-dessous	14 \$	38 \$	4 \$	5 \$	(2) \$	59 \$
Amortissement	(56)	(13)	(2)	–	1	(70)
Produits de placement et autres produits	4	–	–	–	–	4
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	(49) \$	24 \$	2 \$	5 \$	(1) \$	(19) \$
Charge (produit) d'impôt	(214)	7	1	1	–	(205)
Résultat net	165 \$	17 \$	1 \$	4 \$	(1) \$	186 \$
Actifs	6 106 \$	692 \$	76 \$	212 \$	(501) \$	6 585 \$
Montants non attribués						(1)
Total des actifs						6 584 \$

Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011 et à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Élimination des éléments intersectoriels	Total
Produits provenant des clients externes	4 290 \$	1 118 \$	92 \$	– \$	– \$	5 500 \$
Produits intersectoriels	14	70	9	114	(207)	–
Produits d'exploitation	4 304 \$	1 188 \$	101 \$	114 \$	(207) \$	5 500 \$
Résultat avant les éléments ci-dessous	(27) \$	81 \$	9 \$	16 \$	(3) \$	76 \$
Amortissement	(172)	(41)	(4)	(1)	3	(215)
Produits de placement et autres produits	24	–	–	–	(6)	18
Charges financières et autres charges	(36)	(2)	–	–	–	(38)
Résultat avant impôt	(211) \$	38 \$	5 \$	15 \$	(6) \$	(159) \$
Charge (produit) d'impôt	(66)	12	1	4	–	(49)
Résultat net	(145) \$	26 \$	4 \$	11 \$	(6) \$	(110) \$
Actifs	6 106 \$	730 \$	80 \$	220 \$	(506) \$	6 630 \$
Montants non attribués						3
Total des actifs						6 633 \$

Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010 et à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Élimination des éléments intersectoriels	Total
Produits provenant des clients externes	4 340 \$	1 040 \$	101 \$	– \$	– \$	5 481 \$
Produits intersectoriels	14	61	7	107	(189)	–
Produits d'exploitation	4 354 \$	1 101 \$	108 \$	107 \$	(189) \$	5 481 \$
Résultat avant les éléments ci-dessous	161 \$	87 \$	13 \$	15 \$	(4) \$	272 \$
Amortissement	(157)	(39)	(6)	(1)	3	(200)
Produits de placement et autres produits	17	–	–	–	(10)	7
Charges financières et autres charges	(14)	(3)	–	–	–	(17)
Résultat avant impôt	7 \$	45 \$	7 \$	14 \$	(11) \$	62 \$
Charge (produit) d'impôt	(215)	13	3	4	–	195
Résultat net	222 \$	32 \$	4 \$	10 \$	(11) \$	257 \$
Actifs	6 106 \$	692 \$	76 \$	212 \$	(501) \$	6 585 \$
Montants non attribués						(1)
Total des actifs						6 584 \$

12. Événement postérieur à la date de clôture

En 1983, une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (« la Commission ») alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte, déposée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada (l'« AFPC »), a été renvoyée par la Commission au Tribunal canadien des droits de la personne (le « Tribunal »). Le Tribunal a rendu une décision en octobre 2005 et conclu que la Société avait effectué une « discrimination systémique » dans l'établissement des salaires d'un groupe de membres de l'AFPC et ordonné le paiement de l'écart salarial établi, réduit de 50 %.

L'AFPC et la Société en ont toutes deux appelé de la décision du Tribunal auprès de la Section de première instance de la Cour fédérale. En février 2008, cette cour a rendu sa décision. Elle a fait droit à la demande de révision judiciaire de la Société en renvoyant de nouveau la plainte au Tribunal et en lui ordonnant de la rejeter. En mars 2008, l'AFPC et la Commission ont interjeté appel à la Cour d'appel fédérale.

Le 22 février 2010, la Cour d'appel a maintenu, à la majorité, la décision de la Section de première instance en faveur de la Société et rejeté les deux appels.

Après leur avoir accordé l'autorisation d'interjeter appel, la Cour suprême du Canada a entendu, le 17 novembre 2011, les appels de l'AFPC et de la Commission et a rendu une décision confirmant celle du Tribunal. À la suite de cette décision, une estimation du coût pour la Société a été comptabilisée dans les provisions de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés. L'incertitude demeure quant au montant final et au moment des paiements réels, étant donné que la décision du Tribunal exige que la détermination des paiements finaux doive être convenue par les deux parties. Des précisions concernant cette provision ne sont pas fournies, puisque la Société est en train de valider divers éléments du calcul et procédera à la consultation de l'AFPC afin d'en arriver à une entente sur le montant final.

La Société prévoit recouvrer le coût, s'il en est, du règlement lié à cette plainte à même les tarifs postaux futurs (conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*).

13. Première application des IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société sont les deuxièmes états financiers établis pour une période intermédiaire selon l'IAS 34, devant être présentés dans les premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS de la Société. Les états financiers consolidés annuels précédents de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été préparés selon les PCGR canadiens.

Les méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011 ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires résumés des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, les informations comparatives des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 2 octobre 2010 et de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010. Les méthodes choisies et appliquées sont conformes aux IFRS publiées et en vigueur à la date de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Il faut cependant savoir que l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») continue de modifier les normes IFRS et les interprétations en vigueur et d'en publier de nouvelles dans le cadre de divers projets qui sont en cours. Par conséquent, les normes qui ont servi à la préparation de l'information contenue dans la présente note peuvent différer de celles qui seront utilisées pour établir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Lors de la préparation des états financiers consolidés annuels présentés selon les IFRS, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a appliqué les exigences de l'IFRS 1 qui exige l'application rétrospective des IFRS, mais prévoit certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires justifiant un autre traitement comptable. Comme l'exige expressément l'IFRS 1, les estimations du Groupe d'entreprises établies selon les IFRS à la date de transition, et pour toutes les périodes comparatives, sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR canadiens.

Une brève description des exemptions prévues par l'IFRS 1 et appliquées par le Groupe d'entreprises de Postes Canada lors de la transition aux IFRS ainsi qu'un rapprochement détaillé des états de la situation financière et du résultat global présentés auparavant selon les PCGR canadiens et de ces mêmes états préparés selon les IFRS se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2011.

Rapprochement des PCGR et des IFRS

Afin d'expliquer l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation et la performance financières du Groupe d'entreprises, les rapprochements des capitaux propres à la date de transition, au 2 octobre 2010 et au 31 décembre 2010, et les rapprochements du résultat global pour la période de 39 semaines close le 2 octobre 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont présentés ci-après. La transition aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur le total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement du Groupe d'entreprises. Les ajustements importants aux capitaux propres et au résultat global résultant de l'adoption des IFRS figurent dans les tableaux ci-après. Les ajustements relatifs aux capitaux propres à la date de transition et au résultat global de l'exercice sont expliqués en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

Rapprochements des capitaux propres et du résultat global au 2 octobre 2010 et pour la période de 39 semaines close à cette date

(en millions)	Notes	1 ^{er} janvier 2010	Résultat global		2 octobre 2010**
			Résultat net	AERG*	
Capitaux du Canada, résultat net et autres éléments du résultat global selon les PCGR		1 787 \$	340 \$	16 \$	2 143 \$
Différences attribuables à la transition aux IFRS qui augmentent (diminuent) les capitaux du Canada, le résultat net et les autres éléments du résultat global :					
Avantages du personnel					
Pertes actuarielles nettes	(i)	(1 194)	–	(3 281)	(4 475)
Rendement attendu des actifs des régimes	(ii)	–	(90)	–	(90)
Plafonnement de l'actif et exigences de financement minimal	(iii)	(46)	–	–	(46)
Coût des services passés et capitalisation excédentaire	(iv)	99	(37)	–	62
Période d'attribution	(v)	169	(1)	–	168
Autres avantages à long terme	(vi)	(238)	13	–	(225)
Immobilisations corporelles	(vii)	(84)	1	–	(83)
Contrats de location	(viii)	5	–	–	5
Provisions	(ix)	(2)	–	–	(2)
Impôt différé	(x)	324	29	820	1 173
Incidence sur les participations ne donnant pas le contrôle	(xi)	5	–	–	5
Capitaux du Canada, résultat net et autres éléments du résultat global selon les IFRS		825 \$	255 \$	(2 445) \$	(1 365) \$
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres selon les IFRS	(xi)	29	2	–	31
Part des ajustements liée aux participations ne donnant pas le contrôle	(xi)	(5)	–	–	(5)
Total des capitaux propres, du résultat net et des autres éléments du résultat global selon les IFRS		849 \$	257 \$	(2 445) \$	(1 339) \$

* Autres éléments du résultat global

** Aucune autre explication n'est donnée sur les ajustements effectués aux capitaux propres et au résultat global au 2 octobre 2010 et pour la période de 39 semaines close à cette date. Toutefois, les notes dont le renvoi est indiqué ci-dessus, expliquent les ajustements apportés lors de la transition et pour 2010 et permettent de comprendre la nature générale de chaque ajustement.

Rapprochements des capitaux propres et du résultat global au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date

(en millions)	Notes *	1 ^{er} janvier 2010	Résultat global		31 décembre 2010
			Résultat net	AERG	
Capitaux du Canada, résultat net et autres éléments du résultat global selon les PCGR		1 787 \$	439 \$	10 \$	2 236 \$
Différences attribuables à la transition aux IFRS qui augmentent (diminuent) les capitaux du Canada, le résultat net et les autres éléments du résultat global :					
Avantages du personnel					
Pertes actuarielles nettes	(i)	(1 194)	(17)	(2 002)	(3 213)
Rendement attendu des actifs des régimes	(ii)	–	(120)	–	(120)
Plafonnement de l'actif et exigences de financement minimal	(iii)	(46)	–	46	–
Coût des services passés et capitalisation excédentaire	(iv)	99	(48)	–	51
Période d'attribution	(v)	169	(2)	–	167
Autres avantages à long terme	(vi)	(238)	13	–	(225)
Immobilisations corporelles	(vii)	(84)	1	–	(83)
Contrats de location	(viii)	5	(1)	–	4
Provisions	(ix)	(2)	1	–	(1)
Impôt différé	(x)	324	44	489	857
Incidence sur les participations ne donnant pas le contrôle	(xi)	5	–	1	6
Capitaux du Canada, résultat net et autres éléments du résultat global selon les IFRS		825 \$	310 \$	(1 456) \$	(321) \$
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres selon les IFRS	(xi)	29	4	–	33
Part des ajustements liée aux participations ne donnant pas le contrôle	(xi)	(5)	–	(1)	(6)
Total des capitaux propres, du résultat net et des autres éléments du résultat global selon les IFRS		849 \$	314 \$	(1 457) \$	(294) \$

* Les notes mentionnées ci-dessus fournissent des explications supplémentaires importantes pour les ajustements apportés aux capitaux propres lors de la transition et au résultat global pour 2010.

(i) Avantages du personnel – gains et pertes actuariels

En vertu de l'exemption relative aux avantages du personnel, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a choisi de comptabiliser dans les résultats non distribués toutes les pertes actuarielles nettes non comptabilisées à la date de transition, ce qui a occasionné une baisse de 1 194 millions de dollars des capitaux propres, c'est-à-dire une baisse de 1 149 millions de dollars des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et une hausse de 45 millions de dollars des passifs au titre des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, par rapport aux montants présentés selon les PCGR canadiens à pareille date.

Les IFRS donnent le choix de comptabiliser immédiatement les gains et pertes actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global (les « AERG ») ou de différer leur comptabilisation et de les amortir selon une méthode semblable à celle des PCGR canadiens. Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a opté pour leur comptabilisation immédiate dans les AERG. Comme l'exigent les IFRS, il a comptabilisé les gains et pertes actuariels sur les autres avantages à long terme immédiatement en résultat net; toutefois, selon les PCGR canadiens, ils étaient comptabilisés dans les produits sur la durée moyenne des obligations. Le choix de ces méthodes comptables, combiné aux changements apportés, a réduit de 17 millions de dollars le résultat net et de 2 002 millions de dollars les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(ii) Avantages du personnel – rendement attendu des actifs des régimes en fonction de la juste valeur des actifs

En vertu de l'IAS 19, la composante « rendement attendu des actifs des régimes » des charges des régimes est calculée selon la juste valeur des actifs des régimes. La méthode utilisée par le Groupe d'entreprises de Postes Canada, selon les PCGR canadiens, consistait à calculer cette composante à l'aide de la valeur liée au marché des actifs (ou « valeur lissée » des actifs). L'exigence de l'IAS 19 prescrivant l'utilisation de la juste valeur des actifs des régimes aux fins du calcul a entraîné une réduction du résultat net de 120 millions de dollars en 2010.

(iii) Avantages du personnel – plafonnement de l'actif des régimes de retraite et passif au titre des exigences de financement minimal

En vertu de l'IAS 19, lorsqu'un régime donne lieu à un actif au titre des prestations définies, il peut y avoir dépréciation s'il est établi que l'excédent ne confèrera pas d'avantages économiques futurs liés au coût des services futurs. En outre, si la situation de capitalisation d'un régime montre un déficit lié au coût des services passés, les exigences de financement minimal à ce titre pourraient nécessiter une réduction supplémentaire de l'actif au titre des prestations définies et même créer un passif au titre des prestations définies ou l'augmenter. L'application de ces exigences a entraîné une baisse de 46 millions de dollars des capitaux propres à la date de transition, à savoir une baisse de 25 millions de dollars des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et une hausse de 21 millions de dollars des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. En 2010, ces montants ont été repris dans les autres éléments du résultat global, puisqu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser, au 31 décembre 2010, une dépréciation ou un passif au titre des exigences de financement minimal.

(iv) Avantages du personnel – coût des services passés pour lesquels les avantages sont acquis et capitalisation excédentaire

Selon les IFRS, le coût des services passés pour lesquels les avantages sont acquis qui résultent des modifications apportées aux régimes est comptabilisé au moment où les modifications sont apportées; en vertu des PCGR canadiens, le coût des services passés, que les avantages aient été acquis ou non, était différé et amorti. À la date de transition, les capitaux propres ont augmenté de 42 millions de dollars en raison de la comptabilisation du coût des services passés négatif pour lesquels les avantages sont acquis. Cela a occasionné une baisse de 22 millions de dollars des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et une réduction de 64 millions de dollars des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. En 2010, la reprise de l'amortissement calculé selon les PCGR canadiens du coût des services passés pour lesquels les avantages sont acquis a entraîné une baisse de 20 millions de dollars du résultat net, laquelle a été compensée en partie par une hausse de 4 millions de dollars du résultat net attribuable à la négociation, en 2010, d'une nouvelle modification des régimes qui a donné lieu à la comptabilisation immédiate du coût des services passés négatif pour lesquels les avantages sont acquis.

Dans le cadre de la *Réforme de la pension du secteur public fédéral*, des actifs ont été transférés du gouvernement du Canada au régime de retraite de la Société. La valeur des actifs était supérieure aux obligations liées au régime de retraite à prestations définies, et cette situation a créé une capitalisation excédentaire qui a été comptabilisée de façon linéaire selon les PCGR canadiens. Selon les IFRS, toutefois, ce montant aurait été comptabilisé immédiatement en résultat net. À la date de transition, la portion non amortie de la capitalisation excédentaire a été comptabilisée, ce qui a donné lieu à une hausse de 57 millions de dollars à la fois des capitaux propres et des actifs au titre des prestations des régimes de retraite. En 2010, l'amortissement selon les PCGR canadiens de la capitalisation excédentaire a été repris, ce qui a occasionné une baisse de 32 millions de dollars du résultat net.

(v) Avantages du personnel – période d'attribution

Lors de la détermination de la valeur actuelle de son obligation au titre des prestations définies et du coût des services rendus au cours de la période, la méthode actuarielle suppose l'affectation des droits à prestations aux périodes de service, selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. Dans certaines circonstances, par exemple lorsque la durée de service n'a plus d'incidence sur l'acquisition de droits à prestations ou que ces droits sont considérés comme acquis seulement en fin de carrière au sein du Groupe d'entreprises, la détermination de la période d'attribution selon les IFRS peut différer de celle des PCGR canadiens. Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts par le Groupe d'entreprises de Postes Canada sous forme d'assurance temporaire décès et de prestations pour décès comportent des clauses qui écourtent la durée de la période d'attribution selon les IFRS; il en résulte que le passif au titre des prestations a augmenté de 34 millions de dollars lors de la transition aux IFRS. Une évaluation des modalités des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour soins de santé, soins dentaires et autres régimes complémentaires de soins de santé de la Société a nécessité l'ajustement de la date de début de la période d'attribution, entraînant de ce fait une baisse du passif au titre des prestations de 203 millions de dollars lors de la transition. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le changement de la période d'attribution de l'ensemble des régimes a eu pour incidence de diminuer le résultat net de 2 millions de dollars.

(vi) Avantages du personnel – autres avantages à long terme

Selon les IFRS, une obligation au titre des avantages à court terme et à long terme prenant la forme d'absences rémunérées cumulables doit être comptabilisée au moment où le service est rendu par l'employé. À ce propos, les PCGR canadiens ne traitaient que des absences rémunérées cumulables à long terme qui sont acquises ou payées lors de la cessation d'emploi. À la date de transition aux IFRS, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a dû comptabiliser un passif pour congés de maladie, ce qui a occasionné une baisse des capitaux propres et une hausse des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme de 236 millions de dollars. D'autres avantages à long terme, comme un passif supplémentaire au titre des primes de longs états de service, ont également été comptabilisés, comme l'exige expressément l'IAS 19, ce qui a donné lieu à une réduction des capitaux propres et à une augmentation des passifs de 2 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, une charge de 39 millions de dollars, établie par calculs actuariels, au titre de ces nouveaux régimes a été comptabilisée avec le coût des prestations. Ce montant comprend une perte actuarielle de 7 millions de dollars, qui est analysée séparément dans le paragraphe (i), « Avantages du personnel – gains et pertes actuariels », ci-dessus. Cette nouvelle charge « actuarielle » remplace une charge de 32 millions de dollars au titre des congés de maladie qui, aux termes des PCGR canadiens, avait été comptabilisée au fur et à mesure et classée dans les frais relatifs à la main-d'œuvre. De plus, un gain de 13 millions de dollars au titre de la réduction partielle des régimes de congés de maladie à la suite des négociations collectives a donné lieu à une hausse de 13 millions de dollars du résultat net pour l'exercice comptabilisé selon les IFRS, par rapport au résultat net pour le même exercice comptabilisé selon les PCGR canadiens.

(vii) Immobilisations corporelles et amortissement – juste valeur en tant que coût présumé

Comme il a été mentionné précédemment, la Société a choisi de se prévaloir de l'exemption portant sur la juste valeur en tant que coût présumé pour certains terrains et bâtiments à la date de transition. La juste valeur des éléments visés a été mesurée à la date de transition par un évaluateur indépendant. Au total, les ajustements apportés pour ces éléments, par rapport à la valeur comptable présentée selon les PCGR canadiens au 31 décembre 2009, se traduisent par une baisse de 84 millions de dollars. La juste valeur globale des terrains et bâtiments pour lesquels l'exemption a été appliquée était de 213 millions de dollars à la date de transition, tandis que la valeur comptable nette correspondante selon les PCGR canadiens était de 297 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'amortissement calculé selon les IFRS représentait 1 million de dollars de moins que le montant présenté selon les PCGR canadiens, en raison de la baisse de la valeur attribuée aux bâtiments à la date de transition, si on la compare à celle établie selon les PCGR canadiens.

(viii) Contrats de location – opérations de cession-bail

En 2009, la Société a effectué une opération de cession-bail au cours de laquelle une propriété a été vendue avec profit, et un contrat de location simple a été conclu pour cette même propriété à la juste valeur. En vertu des PCGR canadiens, une partie du profit découlant de l'opération de cession-bail a été différée et amortie sur la durée du contrat de location. Selon les IFRS, toutefois, les profits découlant d'une opération de cession-bail sont comptabilisés immédiatement en résultat net si l'opération a été conclue à la juste valeur.

Cette différence entre les IFRS et les PCGR canadiens quant au moment où le profit doit être comptabilisé a fait augmenter de 5 millions de dollars les capitaux propres présentés selon les IFRS, par rapport au montant comptabilisé selon les PCGR canadiens, à la date de transition, et réduire de 1 million de dollars le résultat net de 2010.

(ix) Provisions

L'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (l'« IAS 37 »), fournit des indications sur le traitement des passifs pour lesquels le montant et l'échéance d'une obligation comportent un degré d'incertitude considérable. À ce propos, les critères d'évaluation et de comptabilisation des IFRS et des PCGR canadiens diffèrent quelque peu. Plus précisément, l'IAS 37 traite à la fois des obligations juridiques et implicites, préconise l'utilisation d'une méthode d'évaluation où le taux d'actualisation et la prise en compte du risque dans les flux de trésorerie peuvent différer des PCGR canadiens, et établit un seuil moins élevé pour la comptabilisation des passifs. L'incidence de l'ensemble de ces différences s'est traduite par une baisse de 2 millions de dollars des capitaux propres lors de la transition aux IFRS, en raison de l'augmentation des passifs concernés par le champ d'application de l'IAS 37. Cet ajustement a occasionné une hausse de 1 million de dollars du résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(x) Impôt différé

L'incidence nette des ajustements attribuables à la transition aux IFRS sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales a résulté en une hausse de 296 millions de dollars des actifs d'impôt différé et une baisse de 28 millions de dollars des passifs d'impôt différé, ce qui a donné lieu à une hausse nette de 324 millions de dollars des capitaux propres à la date de transition. En 2010, les ajustements attribuables à la transition aux IFRS ont fait diminuer la charge d'impôt différé de 44 millions de dollars sur le résultat net et fait diminuer de 489 millions de dollars les autres éléments du résultat global.

(xi) Participations ne donnant pas le contrôle

En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle doivent être présentées dans les capitaux propres séparément des capitaux du Canada. Les états de la situation financière de toutes les périodes présentées respectent cette exigence. Sur l'ajustement total de 967 millions de dollars aux capitaux propres résultant de la transition aux IFRS, 5 millions de dollars ont été attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et ont été affectés à ce poste. De même, le résultat net et les autres éléments du résultat global doivent être attribués aux propriétaires de la société mère (le gouvernement du Canada) et aux participations ne donnant pas le contrôle selon leurs parts d'intérêt respectives, ce qui a entraîné une baisse de 1 million de dollars du résultat global, par rapport aux montants établis selon les PCGR canadiens, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(xii) Changements importants de terminologie et de présentation selon les IFRS

La terminologie des IFRS servant à désigner certains postes des états financiers, y compris leur classification dans le corps des états financiers consolidés, diffère de celle des PCGR canadiens. Les principales différences, dans le cas du Groupe d'entreprises, sont indiquées ci-après.

- Les provisions constituent une nouvelle catégorie de passifs et doivent être présentées dans un poste distinct. Comme l'exigent les IFRS, certains passifs qui étaient comptabilisés dans les postes Salaires et avantages à payer et Fournisseurs et autres créditeurs en vertu des PCGR canadiens sont désormais comptabilisés dans les provisions.
- Les impôts futurs en vertu des PCGR canadiens sont devenus « l'impôt différé » aux termes des IFRS. En outre, les IFRS imposent la présentation de l'impôt différé parmi les éléments non courants dans sa globalité, tandis que les PCGR canadiens imposaient la séparation de l'impôt différé en éléments courants et non courants.
- Les actifs non courants détenus en vue de la vente, qui étaient présentés parmi les actifs non courants selon les PCGR canadiens, doivent dorénavant être présentés dans les actifs courants conformément au guide d'application des IFRS, ce qui a entraîné le reclassement de ce solde lors de la transition aux IFRS.
- À la suite de la comptabilisation des passifs au titre des autres avantages à long terme supplémentaires, une partie de ces passifs est désormais considérée comme courante et a été classée comme telle à la date de transition aux IFRS.
- Dans le cadre de la transition aux IFRS et pour mieux tenir compte de la nature des charges, les coûts suivants, qui étaient présentés séparément dans les exercices antérieurs, ont été regroupés au poste Autres charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat global en IFRS : levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre; immobilier, installations et entretien; frais de vente, frais administratifs et autres coûts.

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des informations plus détaillées sur les ressources à votre disposition,
veuillez visiter postescanada.ca.